



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织



Sixième réunion de la Consultation collective des ONG sur l'Éducation pour tous (CCONG/EPT) organisée par l'UNESCO

24-26 octobre 2012
Paris, France

RAPPORT



Collective Consultation of NGOs
ON EDUCATION FOR ALL
Consultation collective des ONG
SUR L'ÉDUCATION POUR TOUS
Consulta Colectiva de las ONG
SOBRE LA EDUCACIÓN PARA TODOS



Table des matières

Liste des abréviations.....	ii
1. Introduction	1
2. Gouvernance de la CCONG/EPT	2
3. État des lieux des réalisations et des difficultés de l'EPT	5
4. Réforme du mécanisme UNESCO de coordination mondiale de l'EPT	9
5. 2012-2015 : dernière ligne droite pour l'EPT	10
6. Thématiques et processus de l'EPT après 2015	12
7. Conclusion et prochaines étapes.....	16
Annexe I : Document final : « Promouvoir l'EPT à bon port d'ici à 2015 et au-delà »	
Annexe II : Liste des participants	
Annexe III : Programme de la réunion	
Annexe IV : Liste des documents de la réunion	

Liste des abréviations

ANCEFA	Réseau africain pour la campagne en faveur de l'Éducation pour tous
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ASPBAE	Association de l'Asie et du Pacifique Sud pour l'éducation de base et des adultes
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CEAAL	Conseil latino-américain d'éducation des adultes
CLADE	Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation
CCONG/EPT	Consultation collective des ONG sur l'Éducation pour tous
CONFINTEA VI	6 ^{ème} Conférence internationale sur l'éducation des adultes
DEDD	Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable
DNUA	Décennie des Nations Unies pour l'alphabetisation
EDD	Éducation en vue du développement durable
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
EPPE	Éducation et protection de la petite enfance
EPT	Éducation pour tous
FENU	Forum des ONG œuvrant dans le domaine de l'éducation en Ouganda
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IE	Internationale de l'éducation
LIFE	Initiative pour l'alphabetisation : savoir pour pouvoir
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SEAMEO	Organisation des ministres de l'éducation des pays du Sud-Est asiatique
UA	Union africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

1. Introduction

À la suite des précédentes réunions de la Consultation collective des ONG sur l'Éducation pour tous (CCONG/EPT) organisées par l'UNESCO à Bangkok (juillet 2001), Porto Alegre (janvier 2003), Beyrouth (décembre 2004), Dakar (septembre 2007) et Dacca (mars 2010), et à moins de trois ans de l'échéance fixée pour parvenir à l'Éducation pour tous (EPT)¹ et remplir les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la réunion de Paris (24-26 octobre 2012) s'est tenue à un moment décisif de l'agenda pour l'EPT.

Malgré les progrès significatifs accomplis depuis 2000, il ressort du Rapport mondial de suivi sur l'EPT que ces progrès sont au point mort et que de nombreux pays n'atteindront pas les objectifs de l'EPT d'ici à 2015. Dans le même temps, les consultations et les discussions portant sur les agendas pour l'éducation et le développement post-2015 sont bien entamées. Le moment était donc venu pour la CCONG/EPT de réfléchir aux acquis de l'EPT et d'établir une stratégie en vue de contribuer à accélérer les progrès en faveur de l'EPT et à orienter l'agenda pour l'éducation post-2015. Dans ce contexte, les résultats attendus par la Sixième réunion de la CCONG/EPT étaient les suivants :

- une analyse collective des principales difficultés et réalisations de l'EPT ;
- des recommandations visant à résoudre les difficultés identifiées et à susciter davantage de processus constructifs aux niveaux national, régional et international en vue de réaliser les objectifs de l'EPT d'ici à 2015 ;
- des recommandations relatives à l'agenda pour l'éducation et pour le développement post-2015, reposant sur l'analyse du contexte actuel ainsi que sur la consultation et l'étude cartographiques préparatoires de la CCONG/EPT ;
- la constitution du nouveau Groupe de coordination de la CCONG/EPT ;
- l'adoption des procédures de travail révisées de la CCONG/EPT.

Le présent rapport contient un résumé des travaux, présentations et discussions de la Sixième réunion de la CCONG/EPT. Une documentation plus détaillée (comprenant les rapports, les présentations et les interventions cités dans le présent rapport) peut être téléchargée depuis le site Web de l'UNESCO².

1.1 Organisation et participation

La réunion était organisée par l'UNESCO (Équipe des partenariats mondiaux pour l'EPT) et le Groupe ad hoc de la CCONG/EPT³ avec le concours de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) qui a pris en charge la participation à la réunion de 20 personnes venues d'Afrique. En outre, l'UNESCO a financé la participation de 19 représentants. Au total, 106 représentants de 76 organisations membres de la CCONG/EPT de toutes les régions du monde ont participé à la réunion, ainsi que 34 observateurs représentant des ONG non membres de la CCONG/EPT, différents départements de l'UNESCO et d'autres parties prenantes telles que le Partenariat mondial pour l'éducation et l'OCDE⁴. La réunion, d'une durée de

¹ Lors du Forum mondial sur l'éducation à Dakar (2000), six objectifs de l'EPT ont été adoptés et une échéance a été fixée à 2015 : 1. Développer l'éducation et la protection de la petite enfance ; 2. Garantir à tous un enseignement primaire obligatoire et gratuit ; 3. Promouvoir l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante auprès des jeunes et des adultes ; 4. Accroître de 50 % le taux d'alphabétisation des adultes ; 5. Parvenir à la parité en 2005, et à l'égalité entre les sexes d'ici à 2015 ; 6. Améliorer la qualité de l'éducation.

² <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/coordination-mechanisms/collective-consultation-of-ngos/6th-meeting/>

³ La liste des membres du Groupe ad hoc de la CCONG/EPT est disponible à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002186/218627F.pdf>

⁴ Voir la liste complète des participants à l'annexe II.

trois jours, a fait alterner séances plénières et travaux de groupe, et les discussions se sont appuyées sur le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012 et des documents de travail élaborés à la demande de l'UNESCO. En outre, une séance ouverte a été organisée afin de favoriser, dans un cadre informel, le partage d'information et la mise en réseau entre les participants, d'une part, et entre les participants, le personnel de l'UNESCO et les délégations permanentes des États membres, d'autre part⁵.

1.2 Ouverture

La réunion a été ouverte par Qian Tang, Sous-Directeur général pour l'éducation (UNESCO), et par Mme Monique Fouilhoux, représentante de l'Internationale de l'éducation, au nom du Groupe ad hoc de la CCONG/EPT.

Dans son discours d'ouverture, M. Tang a mis l'accent sur les priorités des années à venir : la nécessité pour l'ensemble des parties prenantes de se mobiliser en faveur de la « dernière ligne droite » pour l'EPT d'ici à 2015, et de dresser le bilan des acquis de l'EPT. La conférence mondiale sur l'éducation qui doit se tenir en République de Corée en 2015 établira un agenda pour l'éducation post-2015. La communauté éducative doit commencer à l'élaborer et faire en sorte que l'éducation soit visible et pertinente dans le cadre plus large de l'agenda pour le développement post-2015. Après son discours, M. Tang a lu un message⁶ de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova. Dans son allocution, Mme Fouilhoux, Présidente du conseil de la Campagne mondiale pour l'éducation, a souligné l'urgence des mesures à prendre pour faire progresser l'EPT pendant les deux dernières années précédant 2015 et a rappelé que la réunion était l'occasion pour les participants de formuler des recommandations relatives à l'agenda pour l'éducation post-2015. Elle a également remercié l'UNESCO de son engagement constant en faveur de la promotion des partenariats avec les ONG et de l'espace d'expression qu'elle offre à la société civile au sein des processus mondiaux de l'EPT, par le biais de la CCONG/EPT.

Après cette ouverture, le Directeur de l'Équipe des partenariats mondiaux pour l'EPT, Olav Seim, a présenté le programme (voir annexe II) et les résultats attendus de la réunion, puis l'assemblée a élu les rapporteurs de chaque journée de réunion : Malini Ghose, *Nirantar Trust*, Inde (Jour 1), Frederick Mwesigye, FENU, Ouganda (Jour 2) et Edgardo Alvarez, CEAAL (Jour 3)⁷. M. Qian Tang a invité les membres à rejoindre le groupe de rédaction de la Déclaration finale et, un seul d'entre eux – M. Dave Pearson (SIL International) – ayant manifesté son intérêt, a confirmé que le groupe de rédaction serait composé des membres du Groupe ad hoc de la CCONG/EPT et de M. Pearson.

2. Gouvernance de la CCONG/EPT

2.1 Adoption des nouvelles procédures de travail de la CCONG/EPT

Le bien-fondé et le processus de la révision des procédures de travail ont été présentés par Heidi Kivekäs, de l'Équipe des partenariats mondiaux pour l'EPT. Les procédures de travail adoptées en 2003 définissaient le rôle et le fonctionnement de la CCONG/EPT. Il a été proposé de les réviser à la Cinquième réunion de la CCONG/EPT. Ces procédures devaient également être amendées selon les décisions de la Directrice générale relatives à la nouvelle architecture de coordination de l'EPT, qui confère au Groupe de coordination de la CCONG/EPT des fonctions représentatives au sein du Comité directeur de l'EPT et des

⁵ Le programme de la séance ouverte est disponible à l'adresse suivante : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/ED_new/pdf/Open_Space_programme.pdf

⁶ Voir http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/ED_new/pdf/24-10_Message_of_UNESCO_DG_to_the_meeting_of_the_CCONG_EFA.pdf

⁷ Leurs rapports ont permis d'établir le rapport actuel et peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/coordination-mechanisms/collective-consultation-of-ngos/6th-meeting/presentations/>

réunions mondiales et régionales de l'EPT⁸. En outre, les procédures de travail devaient être harmonisées avec les nouvelles Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales⁹.

L'UNESCO, en association avec le Groupe ad hoc de la CCONG/EPT, a examiné et révisé les procédures de travail. Après révision, le document a été diffusé par voie électronique auprès des organisations membres de la CCONG/EPT, le 4 octobre 2012, et approuvé par la Directrice générale de l'UNESCO en vue de son adoption à la Sixième réunion de la CCONG/EPT.

Hormis des modifications de clarté et de précision, les principaux changements concernent la section 6, qui définit le mandat, la composition et la constitution du Groupe de coordination de la CCONG/EPT. Conformément aux modifications apportées au mécanisme UNESCO de coordination mondiale de l'EPT, le Groupe de coordination de la CCONG/EPT exerce des fonctions représentatives au sein du Comité directeur de l'EPT et des réunions mondiales et régionales de l'EPT. Le Groupe de coordination est désormais composé de 10 membres, car deux représentants de l'ensemble des membres de la CCONG/EPT ont été ajoutés pour diversifier le groupe. En outre, les critères relatifs aux points focaux régionaux ont été révisés de sorte que ces derniers disposent de membres ou d'une capacité de sensibilisation dans au moins un tiers des pays de leur région. Enfin, les procédures de travail stipulent, pour refléter la pratique, que les réunions mondiales de la CCONG/EPT se tiendront tous les deux ans et non plus chaque année.

À l'issue d'une séance de questions et réponses, les procédures de travail révisées ont été adoptées¹⁰.

2.2 Rapport du Groupe ad hoc de la CCONG/EPT, septembre 2011 – octobre 2012

Maria Lourdes Almazan Khan, Secrétaire générale de l'Association de l'Asie et du Pacifique Sud pour l'éducation de base et des adultes (ASPBAE), a présenté les activités du Groupe ad hoc de la CCONG/EPT depuis son établissement en septembre 2011¹¹.

À la Cinquième réunion de la CCONG/EPT (Dacca, mars 2010), il a été décidé qu'il n'était pas opportun de constituer un nouveau groupe de coordination alors que les mécanismes de coordination de l'EPT, dont la CCONG/EPT, devaient être réexaminés en 2011. Les participants ont préféré créer une équipe spéciale chargée d'apporter des contributions et des propositions en vue de ce réexamen. Lorsque le mandat du Groupe de coordination de la CCONG/EPT (élu à la Quatrième réunion de la CCONG/EPT) est arrivé à terme, en janvier 2011, et que l'Équipe spéciale a achevé son travail, l'UNESCO a décidé de désigner un groupe ad hoc chargé de représenter la CCONG/EPT jusqu'à ce que la Sixième réunion de la CCONG/EPT puisse élire un nouveau groupe de coordination.

Le Groupe ad hoc a été établi en septembre 2011, avec pour mission d'assurer la continuité des activités de la CCONG/EPT pendant la période de transition, notamment la représentation de la société civile au sein des organes et processus de l'EPT, et de contribuer à améliorer l'efficacité de la CCONG/EPT ainsi que son intégration dans la nouvelle architecture de coordination de l'EPT. Le Groupe a été composé de représentants des principaux réseaux régionaux d'ONG œuvrant en faveur de l'éducation (ANCEFA, ASPBAE, CLADE) et de quatre organisations internationales (IE, AIU, CIEA, *Save the Children international*).

⁸ Pour de plus amples informations, consulter la « Réforme du mécanisme UNESCO de coordination mondiale de l'EPT » : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/temp/InfoNote_on_the_new_coordination_mechanism_FR.pdf

⁹ Pour de plus amples informations, voir les « Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales » : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=33137&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

¹⁰ La version intégrale du document peut être téléchargée à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002186/218627F.pdf>

¹¹ La version intégrale du rapport peut être consultée à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002187/218710f.pdf>

Un observateur de la région arabe (TCC) a été invité à rejoindre le groupe en février 2012. Aucune organisation n'a été désignée pour représenter la région d'Europe et d'Amérique du Nord¹².

Au cours de son « mandat », le Groupe ad hoc a travaillé aux préparatifs de la Sixième réunion de la CCONG/EPT, à la révision des procédures de travail comme demandé lors de la réunion de Dacca et a assuré la participation de la CCONG/EPT aux réunions et processus mondiaux de l'EPT, y compris les réunions du Comité directeur de l'EPT et du Comité sur les partenaires non gouvernementaux du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Au cours de la séance de questions-réponses suivant la présentation, il a été précisé que la décision de constituer le Groupe ad hoc avait été prise par l'UNESCO. Son mandat et sa composition avaient été communiqués à l'ensemble des membres de la CCONG/EPT.

2.3 Établissement du Groupe de coordination de la CCONG/EPT

La Sixième réunion de la CCONG/EPT a constitué un nouveau Groupe de coordination pour 2012-2014 (jusqu'à la Septième réunion de la CCONG/EPT). Conformément aux procédures de travail révisées, l'UNESCO a invité les organisations membres de la CCONG/EPT (le 4 octobre 2012) à soumettre leur candidature pour siéger au Groupe de coordination.

À la date limite du 15 octobre, 20 candidatures avaient été envoyées par 19 ONG membres de la CCONG/EPT. Chaque siège régional a reçu une seule candidature recevable, à l'exception de la région Europe et Amérique du Nord qui n'en a reçue aucune, et seules deux organisations ont soumis leur candidature aux deux sièges de représentants de l'ensemble des membres. Ils ont été désignés sans scrutin. Les deux sièges de points focaux internationaux ont toutefois reçu sept candidatures recevables et les membres internationaux ont voté pour les sept candidats. Le premier tour du scrutin n'étant pas décisif, il a fallu procéder à un second tour pour élire les deux points focaux internationaux¹³. Le Groupe de coordination a été établi avec les représentants suivants¹⁴ :

- **pour les ONG d'Afrique** : Réseau africain pour la campagne en faveur de l'Éducation pour tous, ANCEFA (Limbani Eliya Nsapato, responsable des politiques et du plaidoyer)
- **pour les ONG de la région arabe** : *Teacher Creativity Center*, TCC (Refaat Sabbah, Directeur général)
- **pour les ONG d'Asie et du Pacifique** : Association de l'Asie et du Pacifique Sud pour l'éducation de base et des adultes, ASPBAE (Maria Lourdes Almazan Khan, Secrétaire générale)
- **pour les ONG d'Amérique latine et des Caraïbes** : La Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation, CLADE (Yadira Rocha, Conseil du CEAAL, membre fondateur de la CLADE)
- **pour les ONG internationales** : Campagne mondiale pour l'éducation, CME (Camilla Croso, Présidente) et Association internationale des universités, AIU (Isabelle Turmaine, Directrice, Centre d'information et services de communication)

¹² Voir le rapport complet pour consulter la liste des membres du Groupe ad hoc.

¹³ Pour consulter les résultats des deux scrutins, voir : <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/coordination-mechanisms/collective-consultation-of-ngos/6th-meeting/presentations/>

¹⁴ Leurs coordonnées sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/ED_new/pdf/Members_CCONG-EFA_Coordination_Group_2012-web_site_01.pdf

- **pour l'ensemble des membres de la CCONG/EPT** : *Forum for Education NGOs in Uganda* (Forum des ONG œuvrant dans le domaine de l'éducation en Ouganda), FENU (Frederick Mwesigye, Directeur exécutif) et *Cameroun Education for All Network* (Réseau de l'Éducation pour tous au Cameroun), CEFAN (Salome Ngaba Zogo, membre du Conseil, Présidente d'honneur).

Un siège a également été attribué au Comité de liaison ONG-UNESCO.

3. État des lieux des réalisations et des difficultés de l'EPT

3.1 Atteindre les objectifs d'ici 2015: chaque jour compte

Dans son exposé général, la Présidente du Forum des éducatrices africaines (FAWE) et du Réseau Éducation pour tous en Afrique (REPTA), Aïcha Bah Diallo, a rappelé la Déclaration de Jomtien de 1990, par laquelle les pays ont pris un engagement en faveur de l'éducation. Dix ans plus tard, à Dakar, la société civile a revendiqué sa place au sein du Forum mondial sur l'éducation et la communauté mondiale a reconnu la participation de la société civile comme l'une des 12 stratégies permettant de parvenir à l'EPT. C'est dans ce contexte historique que la Sixième réunion de la CCONG/EPT rassemble les ONG. Douze ans après Dakar, la situation a beaucoup progressé mais la réalisation de l'EPT pose encore des difficultés et nécessite encore des efforts.

Attirant l'attention sur les principales difficultés – telles que l'exclusion persistante des filles et des femmes en matière d'éducation et l'absence d'une éducation adaptée et de qualité qui apporterait aux jeunes des compétences utiles dans la vie courante et la vie active – Mme Bah Diallo a appelé la société civile à continuer d'honorer ses engagements en vue d'aller au devant des plus marginalisés et à fixer les priorités en vue de la « dernière ligne droite ». Pour conclure, elle a encouragé les participants à définir leurs points de convergence de manière à établir leur position commune sur l'EPT post-2015 et à faire entendre la voix des ONG dans les débats portant sur l'avenir de l'EPT, notamment pour faire en sorte que le prochain agenda pour le développement adopte une approche fondée sur l'apprentissage tout au long de la vie en matière d'éducation.

3.2 Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012 « Jeunes et compétences : l'éducation au travail »¹⁵

Nicole Bella, de l'Équipe chargée d'élaborer le Rapport mondial de suivi sur l'EPT, a présenté le rapport, qui se fonde sur des séries de données de 2010.

Stagnation des progrès de l'Éducation pour tous : progrès par objectifs

Objectif 1 : les améliorations en matière d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) ont été trop lents. En 2010, environ 28 % des enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance, et moins de la moitié des enfants dans le monde avaient reçu une éducation pré-primaire.

Objectif 2 : la réalisation de l'Enseignement primaire universel ne progresse plus. Le nombre total d'enfants non scolarisés a stagné à 61 millions en 2010. Sur 100 enfants non scolarisés, 47 n'iront probablement jamais à l'école.

Objectif 3 : de nombreux jeunes sont dépourvus des compétences de base. Dans 123 pays à faible revenu ou à revenu moyen inférieur, 1 jeune sur 5 âgés de 15 à 24 ans n'a même pas terminé l'école primaire.

Objectif 4 : l'alphabétisation des adultes est loin d'être achevée. Le nombre d'adultes analphabètes n'a baissé que de 12 % entre 1990 et 2010. En 2010, 775 millions d'adultes environ étaient analphabètes, dont deux tiers de femmes.

¹⁵ <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002180/218015f.pdf>

Objectif 5 : les inégalités entre les sexes peuvent revêtir différentes formes. En 2010, il existait encore 17 pays dans lesquels on comptait moins de 9 filles pour 10 garçons dans l'enseignement primaire. Dans plus de la moitié des 96 pays qui ne sont pas parvenus à établir la parité dans l'enseignement secondaire, ce sont les garçons qui sont désavantagés.

Objectif 6 : à l'échelle mondiale, les inégalités concernant les résultats d'apprentissage restent prononcées. Pas moins de 250 millions d'enfants pourraient ne savoir ni lire ni écrire en arrivant en quatrième année de l'enseignement primaire.

Ralentissement de l'aide à l'éducation

Deux tiers des pays à faible revenu ou à revenu moyen inférieur pour lesquels on dispose de données ont continué à accroître leur budget national pour l'éducation tout au long des crises alimentaires et financières. Cependant, l'aide à l'éducation a stagné en 2010 et tous les pays n'en ont pas bénéficié de la même manière : pour certains, l'aide s'est accrue (principalement en Afghanistan et au Bangladesh) mais les fonds accordés à 19 pays à faible revenu ont diminué. Pourtant, certains pays comptent sur l'aide pour leurs systèmes éducatifs : dans neuf pays d'Afrique subsaharienne, les donateurs financent plus d'un quart des dépenses publiques en matière d'éducation. Les donateurs ne sont pas parvenus à tenir leur promesse, faite au Sommet du G8 à Gleneagles en 2005, d'accroître l'aide de 50 milliards de dollars avant 2010.

La lenteur des progrès a entraîné un immense déficit de compétences chez les jeunes

Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT a recensé trois grandes catégories de compétences indispensables à tous les jeunes : les compétences de base, les compétences transférables et les compétences techniques et professionnelles. Le manque de compétences, qui touche des millions de jeunes dans le monde entier, est largement influencé par la pauvreté et étroitement lié à la situation géographique : les personnes vivant en milieu rural sont défavorisées par rapport aux citadins. Les plus concernées par le manque de compétences sont les jeunes femmes pauvres de milieu rural. C'est pourquoi le Rapport mondial de suivi sur l'EPT insiste sur le fait que tous les jeunes doivent pouvoir accéder aux compétences de base sans subir de discriminations liées au sexe ou à la situation géographique en matière d'accessibilité, de qualité et de pertinence de l'éducation. Ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'acquérir les compétences de base devront disposer d'une seconde chance à cet égard.

Recommandations du Rapport mondial de suivi sur l'EPT en vue de remédier au déficit de compétences

Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT fait plusieurs recommandations en vue de remédier au déficit de compétences : il s'agit notamment de supprimer les obstacles à l'enseignement secondaire ; de mettre en place des cycles parallèles à l'intention des jeunes ayant quitté l'école prématurément ; de cibler les jeunes sans emploi ; de soutenir la formation en apprentissage traditionnel ; d'intégrer les compétences de base dans la formation à la gestion d'entreprise ; de mettre en place des programmes de la deuxième chance ; de conjuguer l'acquisition de compétences avec les atouts ; de dispenser des formations au moyen des TIC aux jeunes de régions isolées. Les autorités doivent faire des programmes de la deuxième chance une priorité dans leurs plans nationaux ; veiller à ce que l'éducation apporte aux jeunes des compétences utiles à la vie active ; cibler les jeunes des régions urbaines et rurales pauvres, en particulier les femmes. Les donateurs doivent accroître l'aide apportée au premier cycle de l'enseignement secondaire et aux programmes de la deuxième chance ; réallouer l'aide en faveur de ceux qui étudient dans leur propre pays ; reproduire les succès des pays BRICS dans les pays pauvres. Le secteur privé doit renforcer son soutien financier à l'EPT ; élargir ses programmes de renforcement des compétences afin de toucher les jeunes défavorisés ; faire en sorte que le soutien apporté concorde avec les priorités des autorités nationales.

Le prochain Rapport mondial de suivi sur l'EPT (qui sera publié à la fin de 2013) a pour thème « Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous ». En vue de préparer la conférence mondiale sur l'éducation qui se tiendra en 2015, le dernier Rapport mondial de suivi à paraître avant l'échéance de 2015 sera publié sous la forme d'un double volume 2014-2015.

Au cours du débat plénier, les participants ont appelé l'attention sur le lien entre la pauvreté, les conditions générales de développement et l'éducation. Le manque de volonté politique et la pauvreté freinent les progrès en matière d'EPT. L'éducation doit donc être entièrement intégrée aux politiques et projets de développement.

3.3 L'EPT, l'échéance de 2015 et au-delà : résultats de la consultation préparatoire de la CCONG/EPT

En vue de la préparation de la Sixième réunion de la CCONG/EPT, le Groupe ad hoc, avec le concours de l'UNESCO, a procédé à une consultation en ligne de l'ensemble des membres de la CCONG/EPT. Les résultats obtenus devaient étayer les discussions de la Sixième réunion de la CCONG/EPT et contribuer à la réflexion sur les mesures à prendre pour accélérer les progrès réalisés en faveur des agendas pour l'éducation et le développement 2015 et post-2015. Cette consultation en ligne a été l'occasion pour l'ensemble des membres de la CCONG/EPT de se mobiliser sur ces questions, qu'ils puissent ou non participer à la réunion. Dix réponses d'ONG nationales et régionales ou réseaux d'ONG de la région Afrique ont été reçues, 8 des États arabes, 6 de la région Asie et Pacifique et 11 de la région Amérique latine et Caraïbes. Quatorze ONG internationales ont également répondu. À partir de ces réponses, quatre résumés régionaux et un résumé des réponses des ONG internationales ont été établis par les points focaux régionaux et internationaux du Groupe ad hoc. Ce qui suit est un résumé global de ces cinq rapports¹⁶, qui ont été présentés à la séance plénière.

Obstacles ralentissant les progrès en faveur de l'EPT

Dans toutes les régions, il a été souligné que des questions qui dépassent le simple cadre de l'éducation et de l'EPT ont d'importantes répercussions sur les objectifs de l'EPT : la crise financière qui pèse sur l'éducation et les budgets affectés à l'aide ; les inégalités sociales et les barrières culturelles ; les multiples aspects des retombées de la pauvreté et la hausse des inégalités au sein des États et entre ces derniers. Dans la région arabe notamment, l'éducation pâtit également de l'instabilité politique et des conflits violents. Ceci montre que les liens entre l'EPT et le cadre plus général du développement doivent être étudiés.

L'un des principaux freins, dans toutes les régions, est l'insuffisance des investissements dans l'EPT. La crise financière mondiale qui a éclaté en 2008 a révélé que de nombreux gouvernements n'étaient pas assez déterminés à accorder une priorité suffisamment élevée à l'éducation. Cela, s'ajoutant au fait que les donateurs n'ont pas honoré leurs engagements, a donné lieu à une pénurie de ressources empêchant la réalisation des objectifs de l'EPT. En outre, l'accent mis tout particulièrement sur l'enseignement primaire universel a conduit bon nombre de pays à revenu intermédiaire ou élevé à considérer à tort que l'EPT ne les concernait pas, et à négliger les autres objectifs de l'Éducation pour tous.

La qualité insuffisante de l'éducation constitue un autre frein majeur, et en particulier le manque d'attention portée aux enseignants, que tous les rapports mentionnent. Pour atteindre les objectifs de l'EPT, il est essentiel de résoudre la question des enseignants, notamment celle de leur formation et du renforcement de leurs capacités ; de leurs conditions de travail et de leur rémunération ; de leur perfectionnement professionnel ; du manque d'enseignants et de l'absentéisme. La plupart des rapports mentionnent également le manque d'attention à l'égard de l'équité et la mauvaise gouvernance du secteur de l'éducation comme autant d'obstacles en matière d'EPT.

Enfin, la participation insuffisante de la société civile et de la collectivité à la gouvernance de l'éducation a été citée comme un frein dans toutes les régions. Les réponses suggèrent que les progrès en faveur de l'EPT seraient sensiblement améliorés si les gouvernements, les organisations de la société civile, les apprenants et leurs familles dialoguaient de manière plus efficace.

¹⁶ Voir la page Web de la réunion pour consulter les rapports détaillés et les interventions correspondantes.

Politiques et pratiques ayant réussi à accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT

Quatre rapports sur les cinq évoquent les cadres juridiques qui ont contribué aux progrès en faveur de l'EPT, principalement la législation sur le droit à l'éducation, mais aussi les lois anti-discrimination et les lois reconnaissant et valorisant la diversité, ou encore la législation interdisant le travail des enfants et la ratification des instruments internationaux tels que la Convention relative aux droits de l'enfant ou la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ces cadres juridiques ont contraint les gouvernements à accroître l'investissement dans le secteur éducatif et permis de mener des activités de plaidoyer pour l'éducation.

Tous les rapports donnent des exemples de programmes efficaces de transfert de revenus ou d'autres politiques et pratiques ciblant des groupes marginalisés (en fonction de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur statut socioéconomique, de leur handicap, de leur situation géographique, de leur langue ou de leur orientation sexuelle) comme ayant favorisé la réalisation de l'EPT.

Quatre des cinq rapports ont également mis en avant le renforcement de la société civile comme un succès en soi. L'élargissement de l'espace dévolu à la société civile et le renforcement de son organisation et de ses compétences, au niveau national en particulier, ont contribué à convertir les aspirations politiques en programmes concrets dotés de ressources. Ce renforcement d'une société civile organisée a également permis à celle-ci d'accéder aux arènes internationales stratégiques.

Enfin, si certains estiment que l'adoption de deux objectifs de l'EPT comme Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a conduit à délaisser les quatre objectifs de l'EPT restants, l'adoption d'objectifs et de cibles de l'EPT ainsi que de leur cadre d'obligation redditionnelle peut être considérée comme une réussite majeure, qui a permis de créer les conditions favorables à une action de plaidoyer public plus efficace et fait une plus large place à l'éducation dans l'agenda mondial pour le développement.

Actions à mener par l'UNESCO d'ici à 2015 en matière de coordination de l'EPT et de coopération avec la société civile

Les rapports soulignent qu'il importe que l'UNESCO, en qualité de coordonnateur de l'EPT, continue à (i) tenir les donateurs et les États membres responsables du respect de leurs engagements concernant l'EPT et de la priorité accordée à l'éducation, notamment pour ce qui est de toucher les personnes marginalisées, (ii) soutenir les États membres dans la mise en œuvre des politiques et des programmes relatifs à l'éducation en vue de réaliser l'EPT et (iii) suivre les progrès en faveur de l'EPT. Les organismes d'Asie et du Pacifique interrogés ont également recommandé à l'UNESCO d'inciter à augmenter les budgets alloués à l'éducation, en particulier en ce qui concerne les objectifs négligés. En outre, l'UNESCO est instamment priée de continuer à promouvoir l'éducation en tant que droit humain, y compris dans le cadre du débat sur l'après-2015. L'UNESCO devrait également prendre la direction des débats sur l'agenda pour l'éducation post-2015. Tous les rapports ont souligné que l'UNESCO devait soutenir les organisations de la société civile en favorisant leur participation au processus d'élaboration de l'agenda post-2015 à tous les niveaux, en renforçant leurs capacités et en facilitant leur financement. Trois des cinq rapports recommandent également à l'UNESCO d'élargir le débat sur la qualité de l'éducation et de promouvoir une vision globale de l'éducation.

Participation aux processus liés à l'élaboration de l'agenda pour le développement ou l'éducation post-2015

La participation des organisations interrogées aux processus et consultations relatifs aux agendas pour l'éducation et le développement post-2015 est variable : si une minorité des organisations interrogées d'Afrique prennent actuellement part à ces processus, la majorité de celles d'Amérique latine et des Caraïbes y participent d'une manière ou d'une autre. Au niveau régional, la CLADE suit les progrès réalisés et collecte des informations sur son site Web. Bien que les organisations d'Asie et du Pacifique consultées

aient peu de possibilité de participer au niveau des pays, les processus nationaux sont connus. Au niveau régional, l'ASPBAE a informé ses membres et les partenaires de la coalition des différents processus et initiatives post-2015 et a participé aux réunions régionales pertinentes organisées par le bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation. En outre, l'ASPBAE définit actuellement sa position à l'égard de l'éducation après 2015. De nombreux pays de la région arabe réforment actuellement leurs systèmes éducatifs et de nombreuses ONG interrogées ont souligné avoir participé à des campagnes et des processus en la matière. Les ONG internationales sont mobilisées à divers degrés : certaines sont informées du processus, mais n'y participent à aucun niveau actuellement. D'autres, en plus d'être bien informées des différents processus, jouent un rôle central aux niveaux international, régional et national. Pour ces organisations, la question de l'après-EPT figure également à un rang élevé de leurs priorités et elles travaillent à élaborer des politiques de développement et des positions à défendre.

Priorités de la période post-2015

Tous les rapports présentent la participation des organisations de la société civile et de l'ensemble du secteur éducatif à la prise de décision en matière d'éducation comme une priorité dans l'agenda pour l'éducation post-2015. Quatre des cinq rapports soulignent la nécessité de renforcer l'éducation en tant que droit humain, et promeuvent une approche fondée sur les droits de l'homme en ce qui concerne l'éducation, car l'équité et l'inclusion des populations marginalisées devraient être prioritaires. Trois rapports sur cinq signalent également qu'un financement adéquat devrait être assuré pour garantir le droit humain à l'éducation grâce au renforcement du système éducatif public – cela devrait devenir une priorité pour les gouvernements et les donateurs.

Toutes les régions s'accordent à dire que l'EPT est un programme inachevé : quatre rapports sur cinq signalent qu'une attention particulière devrait être accordée aux objectifs de l'EPT qui n'ont pas été suffisamment traités par le passé. Ils expriment également le souhait que l'accent soit mis sur la qualité et la pertinence, y compris sur les politiques relatives aux enseignants, considérant que la pertinence de l'éducation est liée à la qualité. En outre, les organisations interrogées ont fait valoir que l'agenda pour l'éducation devait reposer sur une approche holistique de l'éducation.

4. Réforme du mécanisme UNESCO de coordination mondiale de l'EPT

M. Olav Seim a présenté la réforme de l'architecture de coordination mondiale de l'EPT. Cette réforme est exposée plus en détail dans une note d'information qui peut être consultée en ligne¹⁷.

Aux fins de révision de son mécanisme de coordination mondiale de l'EPT, l'UNESCO a entrepris de mener des consultations auprès de différentes parties prenantes en 2010. La Cinquième réunion de la CCONG/EPT a créé une Équipe spéciale chargée de transmettre les contributions et propositions de la société civile en vue de ce réexamen¹⁸. D'après l'examen, il était recommandé de (i) resserrer les liens entre les activités menées aux niveaux national, régional et mondial ; (ii) de renforcer les activités de plaidoyer en faveur de l'EPT fondées sur des éléments factuels et menées hors du secteur de l'éducation ; (iii) de stimuler la participation des agences initiatrices de l'EPT et l'adhésion des États membres ; (iv) de renforcer l'institutionnalisation des obligations redditionnelles en ce qui concerne la participation aux réunions de l'EPT et le suivi des engagements souscrits ; (v) d'améliorer les travaux analytiques de façon à mettre en évidence et à refléter tous les aspects du mouvement de l'EPT. En harmonie avec les résultats de l'examen, l'UNESCO a mis en place une nouvelle architecture de coordination mondiale de l'EPT en 2011.

Élément clé de cette nouvelle architecture, la réunion mondiale sur l'EPT se tiendra, en 2012, du 21 au 23 novembre au Siège de l'UNESCO, à Paris. Cette réunion a pour but de procéder à l'examen critique des

¹⁷ Pour de plus amples détails, voir : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/temp/InfoNote_on_the_new_coordination_mechanism_FR.pdf

¹⁸ Voir la section 2.2 pour de plus amples informations.

progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'EPT et de décider des actions de suivi à mener. Les trois-quatre journées de la rencontre comprennent une réunion de haut niveau/interministérielle et une réunion de hauts fonctionnaires. La représentation des États membres a été renforcée par un processus participatif sélectionnant huit pays dans chaque région (groupe électoral) de l'UNESCO¹⁹. La représentation de la société civile est assurée par le Groupe de coordination de la CCONG/EPT.

Autre structure clé, le Comité directeur de l'EPT définit l'orientation stratégique de l'ETP sous tous ses aspects et se réunit selon les besoins. Parmi les 18 membres du Comité directeur, trois organisations représentent la société civile : deux membres du Groupe de coordination de la CCONG/EPT et l'Internationale de l'éducation, qui représente les enseignants. Depuis sa création en mai 2012, deux membres du Groupe ad hoc de la CCONG/EPT – M. Alan Tuckett (CIEA) et M. Gorgui Sow/M. Limbani Nsapato (ANCEFA) – ont représenté la CCONG/EPT et la société civile au sein du Comité directeur.

5. 2012-2015 : dernière ligne droite pour l'EPT

Au cours de deux séances de travail de groupe, les participants ont examiné et analysé les principaux enjeux et les perspectives concernant la réalisation des objectifs de l'EPT d'ici à 2015²⁰. Ils ont également élaboré des recommandations concernant (i) ce que l'UNESCO doit faire, en tant que coordinateur principal du mouvement de l'EPT, dans le cadre de la dernière ligne droite en faveur de l'EPT ; (ii) les stratégies que les organisations de la société civile doivent adopter pour assurer cette dernière ligne droite de façon à atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015 ; (iii) l'action que la CCONG/EPT doit mener ces deux prochaines années.

À l'issue des séances de groupe, fondées sur les résultats de la consultation préparatoire et les conclusions du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012, ces questions ont été à nouveau examinées par un panel composé des rapporteurs des groupes et la plénière.

5.1 Principaux enjeux et perspectives concernant la réalisation des objectifs de l'EPT d'ici à 2015

Les participants ont souligné que l'éducation était un droit fondamental de la personne humaine et qu'atteindre les objectifs de l'EPT était essentiel à l'exercice des autres droits de l'homme et à la réalisation d'autres objectifs de développement. L'accent a donc été mis sur l'importance de légiférer en vue d'une éducation de base gratuite et obligatoire et sur le lien entre l'éducation et la réduction de la pauvreté. Les participants ont également fait valoir qu'une approche holistique de l'éducation était nécessaire, tant sur le plan des différentes formes d'éducation (formelle, non formelle) que de son contenu. Les participants ont ensuite reconnu qu'il était nécessaire que tous les acteurs de l'EPT concernés, y compris le secteur de l'enseignement supérieur, intensifient leurs efforts en vue de réaliser les objectifs de l'EPT. Dans ce cadre général, les thèmes suivants ont été désignés comme essentiels pour la période allant d'ici à 2015 et pour l'agenda post-2015.

L'équité : Prendre en compte l'équité est essentiel pour parcourir la dernière ligne droite. Des approches ciblées, y compris des mesures préférentielles et la redistribution des ressources, sont nécessaires pour aller au-devant des populations marginalisées et atteindre ainsi la totalité des objectifs de l'EPT. Il convient d'accorder la priorité et une attention particulière aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes – notamment les filles et les femmes – victimes de discrimination et marginalisés.

¹⁹ Pour consulter la liste des pays de la Réunion mondiale sur l'EPT 2012-2013, voir : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/ED_new/pdf/List_of_GEM_countries_2012-2013-EN.pdf

²⁰ Les rapports des travaux de groupe sont disponibles sur la page Web de la réunion.

La qualité : Les enseignants jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de l'EPT, en particulier l'objectif 6 concernant la qualité. Les participants, faisant observer que la question des enseignants semblait faire actuellement l'objet de nombreuses discussions, ont estimé que cette impulsion devait être mise à profit pour garantir un nombre suffisant d'enseignants qualifiés et motivés, ainsi que leur maintien en place, leur rémunération appropriée et de bonnes conditions de travail.

Le financement de l'éducation : S'agissant du financement public de l'éducation, les États et les donateurs n'ont toujours pas honoré leurs engagements. Les participants ont estimé qu'il était nécessaire de faire pression au niveau national afin qu'une part suffisante du revenu national soit allouée au budget de l'éducation : les États devraient y consacrer au moins 20 % de leur budget ou 6 % du PIB, et les donateurs 10 % de l'aide qu'ils accordent. En outre, les nouvelles sources de financement national de l'éducation, telles que les recettes issues des ressources naturelles, devraient être mieux utilisées. Les activités de plaidoyer devraient donc s'adresser principalement aux responsables n'appartenant pas au secteur de l'éducation, en particulier les ministres des finances. Par ailleurs, des groupes commerciaux devraient être associés comme partenaires dans le domaine de l'éducation, que ce soit en tant qu'investisseurs ou parce qu'ils offrent des possibilités d'éducation non formelle et d'apprentissage tout au long de la vie.

La participation des organisations de la société civile et de la collectivité : Le fait que la société civile soit bien mieux organisée aujourd'hui qu'elle ne l'était à Dakar est apparu comme un atout pour réaliser l'EPT d'ici à 2015. La société civile est aussi devenue un partenaire plus fiable à tous les niveaux et elle est davantage représentée dans les structures mondiales comme le Comité directeur de l'EPT et le Comité directeur de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI) du Secrétaire général de l'ONU, ce qui est apparu comme l'occasion de se mobiliser pour faire figurer les positions de la société civile dans l'agenda post-2015 et renforcer le Cadre de Dakar, et de convaincre les donateurs d'honorer leurs engagements. Les participants ont aussi appelé l'attention sur la nécessité de faire participer les jeunes et les parents aux processus de prise de décision, de mise en œuvre, de suivi et de gouvernance en matière d'éducation.

Les données : La disponibilité des données fournies chaque année lors de la parution du Rapport mondial de suivi sur l'EPT permet de mener des activités de plaidoyer en faveur de l'EPT. Cependant, des efforts supplémentaires sont toujours nécessaires pour en garantir la fiabilité, ainsi que les séries de données les plus récentes et davantage de travaux de recherche. Les chercheurs et l'enseignement supérieur devraient être associés plus étroitement au partenariat de l'EPT.

5.2 Recommandations visant à atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015

Recommandations à l'UNESCO

Les participants ont exhorté l'UNESCO à renforcer son rôle moteur dans le mouvement de l'EPT, en particulier aux niveaux régional et national, tout en assurant, au niveau mondial, la coordination avec d'autres mécanismes comme la GEFI afin d'éviter les chevauchements de différentes initiatives. L'UNESCO devrait élargir l'approche de l'EPT et accélérer les mesures ciblant les éléments inachevés de l'agenda de l'EPT, comme les compétences et l'alphabetisation, en mettant l'accent sur l'équité, l'égalité entre les sexes et les enseignants comme autant de domaines prioritaires.

L'UNESCO doit continuer à collaborer étroitement avec les organisations de la société civile et à établir des liens entre ces dernières et les gouvernements (notamment les commissions nationales pour l'UNESCO), tout en veillant à ce que la voix de la société civile soit entendue dans le cadre de la consultation sur l'après-2015. L'UNESCO doit relancer la consultation collective sur l'enseignement supérieur.

Tout en reconnaissant la nécessité de se concentrer sur les populations marginalisées pour réaliser l'EPT, l'UNESCO doit aussi aller au-devant des pays « riches » et des organisations qui les représentent (comme l'OCDE) afin de leur démontrer l'intérêt de l'EPT pour leur système d'éducation nationale, tout en les enjoignant, en tant que donateurs, à honorer leurs promesses à l'égard de l'EPT. Par ailleurs, l'UNESCO doit

collaborer avec les ministres des finances et de l'économie pour veiller à ce qu'ils défendent l'éducation au-delà du secteur éducatif. Les participants ont en outre vivement encouragé l'UNESCO à inciter les gouvernements à consacrer 6 % de leur PIB à l'éducation.

S'agissant d'obtenir des données exhaustives sur l'EPT, l'UNESCO doit renforcer son Institut de statistique (ISU) ainsi que la capacité de la société civile en matière de production, d'analyse et de diffusion de données, et aider les États membres à renforcer leurs systèmes de données de manière à étayer l'élaboration de leurs politiques.

Recommandations aux organisations de la société civile

Les participants ont estimé que la société civile devait promouvoir l'éducation en l'inscrivant dans le discours plus général sur le développement et en la présentant comme un droit humain également essentiel à l'exercice d'autres droits. Faire entendre la voix des communautés marginalisées demeure l'un des rôles principaux de la société civile.

Les organisations de la société civile doivent continuer à promouvoir l'éducation à tous les niveaux et à participer activement aux processus de consultation et de prise de décision sur l'agenda post-2015. Elles doivent également inciter les parties prenantes extérieures au secteur de l'éducation à faire figurer l'éducation parmi les priorités politiques et à entamer un dialogue avec les mouvements sociaux hors système éducatif ainsi qu'avec les médias, les enseignants, les parents, les étudiants, les universités et les chercheurs. Les organisations de la société civile doivent répertorier et échanger les meilleures pratiques et consolider les alliances nationales, régionales et internationales.

Par ailleurs, les organisations de la société civile doivent contribuer à accroître la transparence en matière de gouvernance aux niveaux national, régional et international, par le biais de la recherche, des activités de suivi et la rédaction de contre-rapports, y compris une évaluation globale de l'EPT par la société civile pour la période de 2000-2015.

Recommandations à la CCONG/EPT

Sur le plan des actions à mener par la CCONG/EPT dans les deux prochaines années, les participants ont suggéré que la CCONG/EPT établisse un plan de travail sur deux ans, qui comprendrait : (i) l'amélioration de la communication à tous les niveaux : entre le Groupe de coordination et les membres de la CCONG/EPT, la communication externe, y compris au niveau national et à l'intention des organisations locales, et en créant un vivier de traducteurs volontaires contribuant aux communications ; (ii) le renforcement de la participation des jeunes et l'élargissement de l'adhésion de l'Europe et de l'Amérique du Nord ; (iii) la participation aux prochaines évaluations de l'EPT 2015, en se posant comme un « ami critique » des gouvernements et des donateurs ; (iv) la participation à l'évaluation et à l'analyse du suivi et des résultats et (v) l'établissement de groupes de travail thématiques.

6. Thématiques et processus de l'EPT après 2015

Le dernier jour de la réunion, plusieurs exposés ont permis d'éclairer les débats sur les agendas pour l'éducation et le développement post-2015. Les spécialistes de l'éducation de l'UNESCO ont défini quelques étapes clés de la feuille de route d'ici à 2015, qui présente également des perspectives de participation pour la société civile. *Save the Children International* et l'Internationale de l'éducation ont ensuite présenté les thèmes clés de l'équité et des enseignants, tandis que le Forum indien *Right to Education* (RTE) a fait part des conclusions de la réunion préparatoire nationale qui s'est tenue en Inde.

6.1 Processus internationaux et régionaux d'élaboration des agendas pour le développement et pour l'EPT post-2015

Georges Haddad, Directeur de l'équipe de recherche et de prospective en éducation, a fait part des informations et des idées concernant les activités de sa division. Considérant le fait que les Nations Unies doivent se concentrer sur l'éducation et sur le programme futur, M. Haddad a souligné le fait qu'avant d'évoquer l'après-2015, nous devons analyser et comprendre ce qui a précédé. Son équipe a, par conséquent, concentré ses recherches sur le rôle que joue l'éducation dans la société et en terme de développement mais également en tant que « patrimoine génétique ». Cela comprend un examen du célèbre rapport « L'Education : un trésor caché de dedans » publié par la Commission internationale de l'UNESCO sur l'éducation au 21^e siècle en 1996²¹ et les débats d'experts afin d'élaborer une vision de ce qui est derrière nous et de ce qui nous attend. En conclusion, M. Haddad a invité les membres de la CCONG / EPT à se joindre à ce processus de réflexion et de participer à ce projet.

Sabine Detzel, Spécialiste de l'éducation au sein de l'équipe des partenariats mondiaux pour l'EPT, a présenté les processus internationaux et régionaux d'élaboration des agendas pour l'EPT et le développement post-2015. Dans le cadre des préparatifs de la Sixième réunion de la CCONG/EPT, l'UNESCO a commandé une étude cartographique des actions internationales menées actuellement en vue d'élaborer l'agenda post-2015. Le rapport final²², diffusé auprès des membres de la CCONG/EPT avant la réunion, offre un aperçu des processus, des tendances et des positions de la société civile concernant l'agenda pour l'éducation post-2015. Le rapport fait aussi quelques recommandations sur les stratégies qui permettraient à la société civile de contribuer au processus d'élaboration des agendas pour l'éducation et le développement post-2015. Plusieurs consultations sont menées et offre à la société civile des possibilités de participation : le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) organise des consultations nationales dans 100 pays ainsi que neuf consultations thématiques mondiales. L'UNESCO et l'UNICEF ont été chargés d'organiser la Consultation thématique des Nations Unies sur l'éducation dans le cadre de l'agenda pour le développement post-2015, d'octobre 2012 à mars 2013. La consultation thématique se compose des réunions régionales sur l'EPT²³, de la 6^{ème} réunion de la CCONG/EPT, d'une consultation mondiale en ligne (d'octobre 2012 à janvier 2013) et d'une réunion mondiale à Dakar (Sénégal), en mars 2013.

Sobhi Tawil, Spécialiste principal de programme au sein de l'équipe de recherche et de prospective en éducation, a présenté les différences des agendas existants relatifs à l'éducation (OMD et EPT) et le champ d'action potentiel de l'agenda pour l'éducation post-2015.

Le champ d'action des deux agendas existants comporte de grandes différences. Alors que l'EPT porte sur l'éducation de base dans un cadre à la fois formel et non formel, qu'il s'agisse d'enfants, de jeunes ou d'adultes, les OMD relatifs à l'éducation ne concernent que l'enseignement primaire dans un cadre formel, à l'intention des enfants en âge d'être scolarisés. Par ailleurs, l'objectif 6 de l'EPT s'intéresse à la qualité de l'éducation et aux résultats d'apprentissage tandis que les OMD mettent l'accent sur l'achèvement des études. Plus important, les OMD insistent sur le rôle primordial de l'éducation pour les pays à faible revenu, alors que l'EPT forme un cadre axé sur les droits de l'homme dont l'agenda est universel.

L'agenda pour l'éducation post-2015 devra aller plus loin que l'agenda des OMD, dépasser le champ d'action de l'éducation de base, mais également reprendre l'agenda inachevé de l'EPT. En outre, en vue de relever les nouveaux défis qui se présentent, l'agenda pour l'éducation post-2015 doit aborder les questions de socialisation et de constitution de l'identité et répondre aux besoins en matière de

²¹ Voir <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/rethinking-education/visions-of-learning/>

²² Voir http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/temp/Mapping_post_2015-Swati_Na_rayan.pdf

²³ États arabes, 15-16 octobre 2012 ; Afrique, 16-19 octobre 2012 ; Amérique latine et Caraïbes, 12-14 janvier 2013 ; Asie et Pacifique, janvier 2013.

renforcement des compétences et d'innovation. M. Tawil a conclu en posant une série de questions qui pourraient orienter le débat : quelle est la définition exacte de « l'éducation de base » ? L'enseignement postérieur à l'éducation de base peut-il (et doit-il) être destiné à tous ? Et comment concilier les objectifs de l'éducation de base et ceux de l'enseignement postérieur au sein d'un même agenda international ?

6.2 Exposés thématiques

Naître égaux : pourquoi placer la réduction des inégalités au cœur du cadre post-2015

Alex Cobham, Chef de recherche (*Save the Children* Royaume-Uni), a présenté un rapport²⁴ récent de *Save the Children*, qui montre comment, malgré les avancées considérables vers la réalisation des OMD, des inégalités socio-économiques croissantes dans de nombreux pays ont freiné les progrès ces 20 dernières années. D'après les recherches, les inégalités entre les enfants à l'échelle mondiale sont importantes et se creusent : l'écart entre les enfants les plus riches et les plus pauvres a augmenté de 35 % depuis les années 1990. De plus, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres est deux fois plus important chez les enfants que chez les adultes.

Il ressort notamment du rapport que diverses inégalités ont de graves conséquences sur la santé des enfants, leur état de nutrition et leur éducation. Les inégalités vécues pendant l'enfance peuvent se répercuter tout au long de la vie sur le plan physique, psychologique et des débouchés : les foyers plus pauvres obtiennent les plus mauvais résultats éducatifs et les inégalités en matière d'éducation se ressentent la vie durant. En outre, l'inégalité entre les sexes demeure un facteur déterminant de la faiblesse relative des résultats éducatifs des filles. Cependant, l'éducation peut être un outil puissant pour résoudre ces inégalités des chances sous-jacentes. L'accès universel à un enseignement primaire de bonne qualité et l'accès équitable à l'enseignement postérieur sont donc indispensables pour réduire les inégalités. Le cadre post-2015 doit donc lutter particulièrement contre la vulnérabilité et la pauvreté des groupes marginalisés et exclus.

Les enseignants au service de la qualité

Dennis Sinyolo, Coordinateur principal (Éducation et emploi, Internationale de l'éducation), a présenté les enjeux mondiaux actuels en ce qui concerne les enseignants et la qualité de l'éducation. Rappelant que le rôle des enseignants dans la réalisation des objectifs de l'EPT avait été évoqué à plusieurs reprises lors des séances précédentes, il a mis l'accent sur le lien direct existant entre la qualité du système éducatif et la qualité de ses enseignants. Les principaux défis à cet égard concernent la lutte contre la pénurie d'enseignants qualifiés et la déprofessionnalisation de l'enseignement. Si la pénurie d'enseignant se fait davantage ressentir en Afrique subsaharienne, le manque de qualité affecte tous les pays du monde. Le recrutement d'enseignants non qualifiés devient une réalité jusque dans les pays développés, de même que la précarisation de la profession par le biais de contrats de courte durée. La formation professionnelle continue des enseignants est cependant, une autre garantie de la qualité de l'éducation. La formation initiale des enseignants ne devrait être considérée que comme un point de départ, et l'accent être mis sur l'apprentissage tout au long de la vie des enseignants.

L'éducation et les compétences nécessaires à un développement inclusif et durable après l'échéance de 2015

Ambarish Rai, organisateur du Forum *Right to Education* (Inde), a présenté les résultats d'une réunion nationale organisée par le Forum en collaboration avec le Bureau UNESCO de New Delhi. Cette fructueuse réunion a été la seule réunion nationale organisée pour préparer la Sixième réunion de la CCONG/EPT.

²⁴ Pour consulter l'intégralité du rapport, voir :
http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/images/Born_Equal.pdf

Bien que la législation récente sur le droit à l'éducation ait représenté un grand pas en avant pour l'Inde, les objectifs de l'EPT ne seront pas atteints en 2015. Les participants de la réunion en Inde ont donc insisté sur la nécessité de continuer à poursuivre les objectifs de l'EPT dans le cadre d'un agenda global au-delà de 2015, tout en mettant un accent particulier sur l'enseignement secondaire. La réunion a également souligné qu'il était nécessaire que ce nouvel agenda soit centré sur l'équité et l'inclusion, de manière à résoudre les problèmes structurels de base qui sont à la racine de l'exclusion des populations marginalisées. La qualité doit aussi faire l'objet d'une attention particulière, et doit être mesurée par le biais de mécanismes localisés. Le nouveau cadre doit en outre permettre à la collectivité de participer à l'élaboration de l'agenda pour l'éducation et offrir une structure favorisant la transparence et la reddition de comptes. Le rôle de la société civile doit être pris en compte dans les mécanismes de suivi. Le cadre pour le développement post-2015 doit considérer l'éducation comme un outil de transformation sociale et les gouvernements comme les principaux prestataires de l'éducation. Une approche de l'éducation fondée sur les droits de l'homme pourrait être liée aux processus tels que l'Examen périodique universel (EPU).

6.3 Recommandations relatives à l'agenda pour l'EPT post-2015 et à la place de l'éducation dans l'agenda pour le développement post-2015

Au terme de ces exposés, les grandes priorités de l'agenda pour l'éducation post-2015 ont été examinées en plénière. Les participants ont estimé que l'agenda post-2015 devait considérer l'éducation comme un droit humain et comme un préalable à l'exercice d'autres droits de l'homme et à la réalisation des objectifs de développement. Comme lors des consultations préparatoires et des discussions antérieures tenues au cours de la réunion, il a été souligné que le programme de l'EPT était inachevé et que les objectifs non atteints devaient être repris dans l'agenda post-2015. Les participants ont également exprimé leur inquiétude quant à l'éventuel morcellement de l'agenda de l'EPT. Il a été souligné que l'agenda pour l'éducation post-2015 devait être conçu comme un cadre global pour l'apprentissage tout au long de la vie tandis que les priorités devaient être fixées au niveau national en fonction du contexte et des insuffisances sur le plan local. En outre, l'agenda post-2015 doit être établi sur une profonde connaissance de l'expérience de l'EPT, fondée sur des données et des statistiques solides et sur des rapports analytiques. Enfin, comme il a été souligné tout au long de la réunion, les priorités principales de l'agenda post-2015 sont l'équité, qui vise particulièrement les groupes marginalisés ; le thème connexe de la qualité, en mettant un accent particulier sur les enseignants ; la participation de la communauté, notamment le rôle clé de la société civile.

6.4 Feuille de route et grandes étapes jusqu'en 2015

Rapport final et suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

Venkata Subbarao Ilapavuluri, chef de la Section de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, a présenté l'évaluation finale de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA, 2003-2012). L'UNESCO doit soumettre un rapport final sur la mise en œuvre du Plan d'action international de la DNUA à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2013, accompagné de recommandations concernant la période qui suivra la Décennie. Depuis 2011, l'UNESCO a organisé plusieurs réunions et consultations avec ses États membres et autres partenaires de développement en vue d'évaluer les progrès réalisés en matière d'alphabétisation de toutes les tranches d'âges au cours de la Décennie, en mettant l'accent sur les populations prioritaires. Le point de vue de la société civile étant essentiel pour l'établissement du rapport final, M. Ilapuvuluri a invité les participants à contribuer à cet exercice, notamment par le partage d'informations sur les initiatives de la société civile et les innovations dans le domaine de l'alphabétisation. La collecte et l'analyse des informations seront achevées d'ici à la fin de 2012 et le rapport finalisé en consultation avec les partenaires d'ici à juin 2013.

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

Alexander Leicht, Chef de la Section de l'éducation pour le développement durable, a présenté la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD), qui s'achèvera en 2014. Il a souligné qu'afin d'être pertinente aujourd'hui, l'éducation devait relever les défis liés au développement durable. Le document final de Rio + 20 en a pris acte en décidant de promouvoir l'EDD et de l'intégrer plus activement à l'éducation dans la période qui suivra la Décennie. À cet égard, l'UNESCO compte sur le soutien constant de la société civile. Les priorités actuelles de l'UNESCO en tant qu'organisateur principal de la DEDD des Nations Unies consistent à mener avec succès la Décennie jusqu'à son terme et à préparer le cadre de la période qui suivra (qui s'ouvrira au début de 2013), et à organiser une conférence mondiale sur l'EDD au Japon du 10 au 12 novembre 2014.

Évaluations nationales de l'EPT 2015

Nyi Nyi Thuang, Spécialiste de l'éducation, Section du développement des enseignants et des politiques éducatives, a exposé le processus relatif aux évaluations nationales de l'EPT 2015, que l'UNESCO espère voir lancer par les États membres dans toutes les régions en 2013. Ces évaluations nationales, qui devraient être finalisées au premier semestre 2014²⁵, dresseront l'état des lieux des progrès réalisés vers les six objectifs de l'EPT en se fondant sur des éléments quantitatifs et qualitatifs ; examineront la mise en œuvre des 12 stratégies formulées dans le Cadre d'action de Dakar et feront le point sur l'utilité générale du Cadre de l'EPT. La finalité globale du processus consiste à instaurer un vaste débat critique concernant l'évolution des secteurs de l'éducation et de la formation nationales depuis 2000, à identifier des domaines prioritaires en vue de réformer les systèmes éducatifs nationaux et à jeter les fondations du cadre pour l'éducation post-2015. Ces évaluations permettront d'éclairer la conférence mondiale sur l'éducation de 2015 qui aboutira à des décisions quant au cadre pour l'éducation post-2015.

7. Conclusion et prochaines étapes

7.1 « Promouvoir l'EPT à bon port d'ici à 2015 et au-delà » : présentation et adoption du document final

Le Groupe de rédaction de la Déclaration finale a travaillé tout au long de la réunion sur le résumé des principales conclusions des discussions. Le projet de déclaration qui en a découlé a été examiné par les participants et leurs recommandations et suggestions ont été intégrées au document. Des révisions finales ont été apportées lors de la session plénière et le document final intitulé « Promouvoir l'EPT à bon port d'ici à 2015 et au-delà » a été adopté pendant la séance finale (annexe I).

7.2 Prochaines étapes

En ce qui concerne les débats de la réunion, le Secrétariat de l'UNESCO et le Groupe de coordination de l'EPT se sont engagés à prendre un certain nombre de mesures immédiates afin de diffuser auprès des différentes parties prenantes de l'EPT les informations relatives aux conclusions de la réunion.

Le Groupe de coordination de la CCONG/EPT :

- élaborera un plan d'action pour les deux prochaines années ;
- consultera régulièrement les membres sur les différents dispositifs – tels que le Comité directeur de l'EPT et la réunion mondiale sur l'EPT – et leur fera régulièrement rapport à ce sujet.

L'UNESCO

- fera connaître les conclusions de la réunion aux membres de la CCONG/EPT ;

²⁵ Le projet de note d'intention concernant ces évaluations peut être consulté sur la page Web de la réunion.

- fera figurer le document final comme document de travail lors des réunions pertinentes, comme la réunion mondiale sur l'EPT 2012 (novembre 2012) et la 9^{ème} réunion des ministres des pays à fortes populations (E-9) (novembre 2012) ;
- diffusera les résultats de la réunion auprès des bureaux hors Siège de l'UNESCO en vue de les encourager à collaborer plus étroitement avec les membres de la CCONG/EPT au niveau des pays et de la sous-région, en particulier pour les évaluations nationales de l'EPT 2015 ;
- fera en sorte que les conclusions de la réunion permettent d'éclairer les consultations des Nations Unies sur l'agenda pour le développement post-2015 et le Comité directeur de l'Initiative mondiale du Secrétaire général de l'ONU pour l'éducation avant tout.

7.3 Conclusions

Au nom de l'UNESCO, Olav Seim a conclu en saluant la Déclaration finale, qui exprime les priorités communes de l'UNESCO et des organisations de la société civile. La Déclaration constituera un outil de plaidoyer efficace jusqu'à l'échéance de 2015. Il a également réaffirmé la volonté de l'UNESCO de continuer à promouvoir la participation de la société civile à tous les niveaux des processus de l'EPT.

Dans son discours de clôture, au nom du récemment établi Groupe de coordination de la CCONG/EPT, Maria Lourdes Almazan Khan, Secrétaire générale de l'ASPBAE, a remercié l'UNESCO pour son soutien durable et solide à la société civile et pour son excellente organisation de la réunion. Elle a également mis l'accent sur la nécessité et le devoir pour le Groupe de coordination de se concerter avec ses régions et groupes, afin de veiller à ce que les points de vue locaux soient exprimés à l'échelon mondial.



Sixième réunion de la Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous (CCONG/EPT)

24-26 octobre 2012

Paris, France



PROMOUVOIR L'EPT D'ICI À 2015 ET AU-DELÀ

Préambule

1. Nous, représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) et de réseaux régionaux et nationaux d'ONGs de différentes régions du monde, nous sommes réunis lors de la sixième réunion de la Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous (CCONG/EPT) à l'UNESCO à Paris (France), du 24 au 26 octobre 2012, afin de mesurer l'ampleur des défis à relever pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et les Objectifs du Millénaire (OMD) pour le développement dans le court laps de temps qui reste d'ici à 2015. Nous avons également examiné des recommandations pour l'agenda de l'éducation après 2015 et de quelle façon l'éducation pouvait contribuer au mieux à la réalisation d'objectifs de développement plus larges.
2. Nous avons été encouragés dans nos délibérations par le renforcement du rôle de la CCONG/EPT au sein de la nouvelle architecture mondiale de l'EPT.
3. Compte tenu des conclusions du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012, qui font état d'une stagnation des progrès accomplis pour atteindre les objectifs de l'EPT et, dans certains cas, d'une régression, nous avons, dans le cadre des débats sur l'après-2015, de l'initiative bienvenue « L'éducation avant tout » du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et en nous appuyant sur les consultations écrites menées auprès des membres de la CCONG/EPT, réfléchi aux succès et aux obstacles constatés dans la réalisation des objectifs de l'EPT, et avons dégagé les recommandations concernant les efforts à mener avant et après 2015 dans le domaine de l'éducation.
4. Nous réaffirmons :
 - le fait que l'éducation est un droit fondamental de la personne humaine ;
 - les engagements à nouer des alliances entre défenseurs de l'EPT et autres mouvements sociaux ;
 - la demande que nous avons adressée aux pays de respecter pleinement leurs obligations afin de garantir le droit à l'EPT à travers un enseignement public gratuit, équitable et de qualité;

- l'appel que nous avons lancé à l'UNESCO et aux autres organismes des Nations Unies pour qu'ils mobilisent un soutien efficace en faveur de la CCONG/EPT, sous forme de ressources financières et humaines ;
- la demande que nous avons adressée aux partenaires internationaux du développement pour qu'ils respectent leur engagement de combler le déficit de financement en vue de la réalisation de l'EPT.

Succès et obstacles

5. Nous nous félicitons des progrès accomplis depuis 2000 en ce qui concerne les six objectifs et, prenons note en particulier, du développement de la protection et de l'éducation de la petite enfance et de l'amélioration de la parité filles-garçons dans les effectifs du primaire.
6. Nous saluons la mobilisation croissante de la société civile, sa participation critique dans la gouvernance de l'éducation et la reconnaissance accrue de sa légitimité dans l'élaboration des politiques à tous les niveaux.
7. Nous sommes en outre conscients des progrès des législations nationales visant à garantir le droit à l'éducation inclusive et de l'impact de leur mise en œuvre sur les chances dans la vie et le bien-être des enfants, des jeunes et des adultes.
8. Parallèlement, nous déplorons l'effet négatif sur l'éducation de la crise financière et économique mondiale, de la paupérisation et de la marginalisation croissantes ainsi que de la dégradation de la situation des migrants. Même là où règne la croissance, les inégalités se creusent.
9. Nous constatons l'impact de la crise climatique, de la persistance de conflits et de la fragilité sur les possibilités d'éducation, y compris les interruptions qui en résultent.
10. Nous regrettons profondément que, pour la première fois depuis 1997, l'aide internationale à l'éducation ait diminué, un grand nombre de partenaires internationaux du développement n'ayant pas versé les ressources nécessaires pour tenir les engagements qu'ils ont pris.
11. Nombre de gouvernements n'ont pas eu la volonté politique de réaliser les objectifs de l'EPT, malgré la disponibilité des ressources nécessaires au niveau national et international. En conséquence, en 2010, 61 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés et 250 millions, après quatre ans d'école, restaient dépourvus des compétences de base en matière d'alphabétisme et de numératie. 775 millions d'adultes n'avaient toujours pas de compétences en matière d'alphabétisme, dont 64 % de femmes – chiffre inchangé en vingt ans. 200 millions de jeunes de 15 à 24 ans n'étaient pas allés au bout de leurs études primaires et, parmi eux, 71 millions d'adolescents n'avaient pas accès à l'enseignement secondaire du premier cycle. Plus de 620 millions de jeunes n'étudient pas et ne travaillent pas non plus.

12. Nous sommes vivement préoccupés par la pénurie très répandue d'enseignants qualifiés. Il s'agit là d'un obstacle majeur à l'instauration d'une éducation de qualité et à la réalisation des objectifs de l'EPT.
13. Il est clair, en outre, que l'inclusion de seulement deux des objectifs de l'EPT dans le cadre des OMD a détourné les investissements et l'attention politique des quatre autres objectifs. Les objectifs de l'EPT doivent être vus comme un ensemble indivisible, et se renforçant mutuellement. Leur réalisation est une condition préalable à l'accomplissement des droits de l'homme et à la réalisation des objectifs de développement.

Dernière ligne droite avant 2015

14. Un sursaut de toutes les parties prenantes, y compris du secteur de l'enseignement supérieur, est nécessaire pour assurer la réalisation de tous les objectifs de l'EPT, en accordant la priorité et une attention particulière aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes, en particulier des filles et des femmes, victimes de discrimination et de marginalisation.
15. Les responsables de l'élaboration des politiques devraient traiter conjointement les questions d'accès, de qualité et d'équité.
16. Il est essentiel que les gouvernements investissent dans le recrutement d'enseignants bien formés et dans le renforcement des capacités des membres du corps enseignant déjà en exercice en tant que praticiens réflexifs. L'amélioration des conditions de travail des enseignants et la reconnaissance de leur rôle clé dans l'élaboration des politiques sont également indispensables au succès.
17. L'alphabétisation des adultes est l'objectif dont la réalisation accuse le plus de retard et qui requiert de nouveaux investissements importants ainsi qu'une conception plus large qui envisage l'alphabétisation comme un continuum et l'éducation des adultes au-delà de l'alphabétisation.
18. Même si des progrès inégaux ont été enregistrés, il est urgent d'accroître l'investissement en faveur de l'éducation et de la protection de la petite enfance, compte tenu en particulier de leurs effets immédiats et positifs tout au long de la vie et de leur impact sur le développement global de l'enfant mais aussi sur le développement social et économique des sociétés.
19. Le développement de l'enseignement professionnel, conçu pour doter que les jeunes des compétences fondamentales, ne devrait pas obéir uniquement à une conception étroite des compétences ni aux besoins immédiats du marché du travail, mais devrait inclure l'éducation à la citoyenneté et l'acquisition d'autres types de savoirs. En outre, de nombreux jeunes ont besoin de bénéficier de stratégies d'encadrement et de soutien efficaces, adaptés au contexte, en matière de formation professionnelle dans le cadre de l'économie informelle et de subsistance.

20. Il est essentiel d'améliorer la collecte des données et de développer les capacités d'exploiter utilement ces données au service de politiques et d'une gouvernance efficaces. Il conviendrait de produire des données ventilées et de les utiliser pour lutter contre les inégalités.
21. Les ressources éducatives libres et l'apprentissage ouvert, à distance et électronique de qualité offrent d'importantes opportunités qui doivent être saisies pour la réalisation des objectifs de l'EPT.

Recommandations pour l'agenda post-2015 dans le domaine de l'éducation

Nous recommandons :

22. Que les objectifs non atteints soient repris dans l'agenda post-2015.
23. Que l'agenda post-2015 soit fondé sur la reconnaissance de l'éducation comme droit fondamental de l'être humain, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.
24. Que les objectifs post-2015 aient une portée universelle et soient assortis de cibles adaptées à chaque contexte et aux réalités nationales et répondant en particulier aux besoins des laissés-pour-compte de l'éducation.
25. Que les principes d'équité, d'inclusion et de non-discrimination sous-tendent les politiques et pratiques énoncées dans l'agenda post-2015 dans le domaine de l'éducation. L'égalité des genres devrait constituer une dimension centrale dans cet agenda.
26. Que soit défini un cadre holistique d'apprentissage tout au long de la vie, avec des initiatives pour chaque étape, depuis l'éducation et la protection de la petite enfance jusqu'à l'enseignement secondaire et supérieur, sans oublier l'apprentissage sur les lieux de travail et l'apprentissage tout au long et dans toutes les dimensions de la vie. Une vision élargie de l'apprentissage doit être au fondement de tous les aspects du développement.
27. Que l'agenda post-2015 accorde une plus grande priorité au rôle fondamental des enseignants, agissant en partenariat avec les familles et les communautés, dans la quête d'une éducation de qualité.
28. Que l'éducation pour une citoyenneté active et effective soit au cœur des nouveaux objectifs.
29. Que les États membres accroissent l'effort financier intérieur en faveur de l'éducation, y compris par des mesures fiscales progressives, en conjuguant les revenus tirés des ressources naturelles aux investissements dans l'éducation de manière à assurer des avantages sociaux et économiques à long terme. Qu'ils veillent en outre à ce que le secteur privé s'acquitte de ses responsabilités et obligations fiscales et juridiques en matière de formation et de développement.
30. Que les donateurs tiennent leurs promesses.

31. Que les États membres garantissent l'existence de mécanismes institutionnalisés de participation de la société civile à l'élaboration et au suivi des politiques au niveau national.
32. Que le secteur privé soit conscient de la responsabilité qui lui incombe de former les salariés, de payer des impôts là où il génère des profits et de contribuer à la culture générale d'apprentissage des communautés au sein desquelles il opère.
33. Que l'UNESCO renforce son rôle de chef de file aux niveaux régional et international et soutienne les efforts des États membres visant à assurer la réalisation du nouvel agenda dans le domaine de l'éducation.
34. Que l'UNESCO se procure et diffuse des données et analyses de qualité, et aide les États membres à renforcer leurs systèmes de base de données afin d'éclairer l'élaboration des politiques.
35. Que l'UNESCO mobilise des fonds pour assurer la participation à long terme de la CCONG/EPT à l'architecture mondiale de l'EPT ainsi que des ressources pour la tenue en 2014 de la 7^e réunion de la CCONG/EPT qui précédera le Forum mondial sur l'éducation organisé en Corée en 2015.

Nous nous engageons :

36. À collaborer à la définition et à la mise en œuvre de l'agenda post-2015.
37. À favoriser la participation active des parents, des enfants, des jeunes et de la communauté en général de façon à ce que leur voix soit entendue lors de la définition de l'agenda et de l'élaboration des politiques.
38. À intensifier notre plaidoyer en faveur de l'éducation tant au sein du monde de l'éducation qu'en dehors et à considérer les gouvernements et les donateurs comme tenus de répondre de leurs obligations.



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Collective Consultation of NGOs
ON EDUCATION FOR ALL

Consultation Collective des ONG
SUR L'EDUCATION POUR TOUS

Consulta Colectiva de las ONG
EN EDUCACIÓN PARA TODOS



CCNGO/EFA Ad hoc group

ASIA SOUTH PACIFIC ASSOCIATION FOR BASIC AND ADULT EDUCATION

ASPBAE

Ms Maria Lourdes Almazan Khan
Secretary General
maria.aspbae@gmail.com

LATIN AMERICAN CAMPAIGN FOR THE RIGHT TO EDUCATION

CLADE

Ms Camilla Croso
General Coordinator
camilla@campanaderechoeducacion.org

AFRICAN NETWORK CAMPAIGN ON EDUCATION FOR ALL

ANCEFA

Mr Limbani Eliya Nsapato
Policy and Advocacy Manager
Insapato@gmail.com

EDUCATION INTERNATIONAL

EI

Ms Monique Fouilhoux
Consultant
monique.fouilhoux@ei-ie.org

SAVE THE CHILDREN INTERNATIONAL

SCI

Ms Gerd-Hanne Fosen
Director of Education, Save the Children Norway
Gerd-Hanne.Fosen@reddbarna.no

INTERNATIONAL COUNCIL FOR ADULT EDUCATION

ICAE

Mr Alan Tuckett
President
Alan.tuckett@gmail.com

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF UNIVERSITIES

IAU

Ms Isabelle Turmaine
Director, Information Centre and Communication
Services
i.turmaine@iau-aiu.net

TEACHER CREATIVITY CENTER

TCC

Mr Refaat Sabbah
General Director
refat@teachercc.org

NGOs in official partnership with UNESCO

ACADEMIC COUNCIL OF THE UNITED NATIONS SYSTEM

ACUNS

Mr Roger Coate
Paul D. Coverdell Endowed Chair of Public Policy
Roger.coate@gcsu.edu

AFRICAN NETWORK CAMPAIGN ON EDUCATION FOR ALL

ANCEFA

Mr Limbani Eliya Nsapato
(see Ad hoc group)

Ms Solange Akpo
Capacity Building Manager
solangeakpo@gmail.com

ASIA SOUTH PACIFIC ASSOCIATION FOR BASIC AND ADULT EDUCATION

ASPBAE

Ms Maria Lourdes Almazan Khan
(see Ad hoc group)

Ms Cecilia Soriano
Programmes and Operations Coordinator
thea.aspbae@gmail.com

CATHOLIC INTERNATIONAL EDUCATION OFFICE

OIEC

Mr Philippe Jean-François Richard
Représentant permanent de l'OIEC à l'UNESCO
ddec5871.direction@orange.fr

Mr Thierry Brault
tbrault@formiris.org

DHAKA AHSANIA MISSION

DAM

Mr Ehsanur Rahman
Executive Director
ehsan1155@gmail.com; ed@ahsaniamission.org

DYSLEXIA INTERNATIONAL

Ms Judith Sanson
Chair, Board of Directors
office@dyslexia-international.org

EDUCATION INTERNATIONAL

EI

Ms Monique Fouilhoux
(see Ad hoc group)

Mr David Edwards
Deputy General Secretary
David.edwards@ei-ie.org

Mr Dennis Sinyolo
Senior Coordinator, Education and Employment
dennis.sinyolo@ei-ie.org

EUROPEAN LAW STUDENTS' ASSOCIATION

ELSA

Mr Vasco Silva
Vice-President of Academic Activities
elsa@elsa.org; vpaa@elsa.org

FEDERATION AFRICAINE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES ET ETUDIANTS

FAPE

Mr Martin Itoua
President
fape_bzv@yahoo.fr

FORUM FOR AFRICAN WOMEN EDUCATIONALISTS

FAWE

Ms Aicha Bah Diallo
President
a.bahdiallo@orange.fr
fawe@fawe.org

Ms Paulette Missambo
Pm200949@yahoo.fr

GLOBAL ALLIANCE FOR LGBT EDUCATION

GALE

Mr Peter Dankmeijer
Director
p.dankmeijer@edudivers.nl

Mr Wim Monasso
Secretary Working Group International Cooperation
wim.monasso@filad.nl

GLOBAL CAMPAIGN FOR EDUCATION

GCE

Mr Owain James
Global Co-ordinator
owain@campaignforeducation.org

Ms Caroline Pearce
Head of Policy
caroline@campaignforeducation.org

Ms Shaharazad Abuel-Galem
Head of Communications
sherry@campaignforeducation.org

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF UNIVERSITIES

IAU

Ms Isabelle Turmaine
(see Ad hoc group)

Ms Nadja Kymlicka
Junior Consultant, Higher Education and EFA Project
n.kymlicka@iau-aiu.net

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF UNIVERSITY PROFESSORS AND LECTURERS

IAUPL

Mr Michel Gay
Secrétaire général
migay@laposte.net

Mr Oleg Curbatov
Membre du Comité des Directeurs

Mr Gerard Teboul
Membre du conseil exécutif
gerard-teboul@hotmail.fr

INTERNATIONAL COUNCIL FOR ADULT EDUCATION

ICAE

Mr Alan Tuckett
(see ad hoc group)

Ms Celita Eccher
Secretary General
secretariat@icae.org.uy

INTERNATIONAL COUNCIL FOR OPEN AND DISTANCE EDUCATION

ICDE

Mr Gard Titlestad
Secretary General
Titlestad@icde.org

INTERNATIONAL COUNCIL OF SPORT SCIENCE AND PHYSICAL EDUCATION

ICSSPE

Mr Detlef Dumon
Executive Director
Czinkler@icsspe.org

INTERNATIONAL FEDERATION OF CATHOLIC UNIVERSITIES

FIUC

Ms Odile Moreau
Représentante auprès de l'UNESCO
moreau.odile@free.fr

INTERNATIONAL FEDERATION OF TRAINING CENTRES FOR THE PROMOTION OF PROGRESSIVE EDUCATION

FICEMEA

Mr Marc Geneve
Secrétaire général
ficemea@cemea.asso.fr

INTERNATIONAL FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN

IFUW

Ms Eliane Didier
elianedidier@wanadoo.fr

Ms Françoise Sauvage
Coordinator
fr.sauvage@wanadoo.fr

INTERNATIONAL FEDERATION OF WORKERS' EDUCATION ASSOCIATIONS

IFWEA

Ms Crystal Dicks
Project Consultant
crystaldicks@gmail.com

INTERNATIONAL MONTESSORI ASSOCIATION

AMI

Ms Victoria Barres
AMI Representative to UNESCO
vsbarres@aol.com

INTERNATIONAL MOVEMENT ATD FOURTH WORLD

ATD Fourth World

Ms Marie Claude Allez
Représentante du Mouvement ATD Quart Monde à l'Unesco
marieclaude.allez@gmail.com

Mr Brendan Coyne
Policy Officer
brendan.coyne@atd-fourthworld.org

Mr Matthew Davies
Executive Secretary

INTERNATIONAL PHARMACEUTICAL STUDENTS' FEDERATION

IPSF

Ms Radoslaw Mitura
President
president@ipsf.org

Mr Marouen Ben Guebila
Chairperson of Pharmacy Education

INTERNATIONAL SCHOOL PSYCHOLOGY ASSOCIATION

ISPA

Ms Jean-Claude Guillemard
Secrétaire du Gr.EPT
Jc.guillemard@wanadoo.fr

INTERNATIONAL YOUNG CATHOLIC STUDENTS

IYCS

Mr Devett O'Brien
Secretary General
devett@iycs-jeci.org
mail@iycs-jeci.org

Ms Catherine Dorgnach
catherinedorgnach@hotmail.fr

LATIN AMERICAN CAMPAIGN FOR THE RIGHT TO EDUCATION

CLADE

Ms Camilla Croso
(see Ad hoc group)

Ms Yadira Rocha
Delegada representante
Mestiza1950@yahoo.es; educacion@ipade.org.ni;
yadira.rocha_fiscal@ceaal.org

Mr Ilich Ortiz
Delegado representante
ilich@campanaderechoeducacion.org

ROTARY INTERNATIONAL

Rotary

Mr Serge Gouteyron
Représentant du Rotary auprès de l'Unesco
sgouteyron@nordnet.fr

SAVE THE CHILDREN INTERNATIONAL

SCI

Ms Gerd-Hanne Fosen
(see Ad hoc group)

Ms Elin Martinez
Advocacy Advisor-Education
e.martinez@savethechildren.org.uk

SOROPTIMIST INTERNATIONAL

Soroptimist Intl
Ms Dominique Mertz
Dmertz9644@aol.com
hq@soroptimistinternational.org

SUMMER INSTITUTE OF LINGUISTICS, INC (SIL INTERNATIONAL)

SIL

Ms Béatrice Konfe
Language and Education Specialist
Beatrice_Konfe@wycliffe.org;
literacy_antba@wycliffe.org

Mr Dave Pearson
Permanent Representative to UNESCO
dave_pearson@sil.org

Mr Matthew Wisbey
LEAD Asia Coordinator
matt_wisbey@sil.org

UNIVERSAL ESPERANTO ASSOCIATION

UEA

Ms Renée Triolle
Représentant à l'UNESCO
triolle.renee@wanadoo.fr

WORLD ASSEMBLY OF YOUTH

WAY

Ms Ediola Pashollari
Secretary General
ediola@way.org.my

WORLD CONFERENCE OF RELIGIONS FOR PEACE

WCRP

Ms Brigitte Chevalier
bichevalier@hotmail.com

Ms Jacqueline Bouge

WORLD COUNCIL OF COMPARATIVE EDUCATION SOCIETIES

WCCES

Mr Mark Bray
President
UNESCO Liaison Representative
mbray@hku.hk

WORLD FEDERATION OF TEACHERS' UNIONS

FISE

Mr Vijay Kumar Balla
General Secretary
fise_bvk@rediffmail.com

WORLD FEDERATION OF UNESCO CLUBS, CENTRES AND ASSOCIATIONS

WFUCA

Ms Theophano Pampakas
Representative at the Offices of WFUCA in Paris
Wfuca.tp@gmail.com; fmacu@unesco.org

WORLD ORGANIZATION FOR EARLY CHILDHOOD EDUCATION

OMEP

Ms Micheline D'Agostino
Représentante de l'OMEP auprès de UNESCO

Ms Lisbeth Gouin
Membre de la délégation OMEP a UNESCO
lisbeth.gouin@wanadoo.fr; l.gouin@mep-france.fr

International NGOs

ACTION AID

Mr David Archer
Head, Programme Development
David.archer@actionaid.org

Mr Tanvir Muntasim
Senior Programme Manager, Education and Youth
muntasim.tanvir@actionaid.org

OXFAM INTERNATIONAL

Ms Sandra Dworack
Policy Advisor
sdworack@oxfam.de

PLAN

Ms Yona Nestel
Senior Education Advisor
ynestel@plancanada.ca

VOLUNTARY SERVICE OVERSEAS

VSO

Ms Polly Kirby
Global Education Adviser
Polly.kirby@vso.org.uk

Mr Purna Kumar Shrestha
Education Policy and Advocacy Adviser
Purna.shrestha@vso.org.uk

Africa

CADRE DE CONCERTATION DES ONG/ASSOCIATIONS ACTIVES EN EDUCATION DE BASE AU BURKINA FASO

CCEB-BF (CN-EPT/BF)

Mr Tahirou Traore
Coordonnateur National
traoretahirou2005@yahoo.fr

CAMEROUN EDUCATION FOR ALL NETWORK

CEFAN

Ms Salomé Lesse ép. Ngaba Zogo
Board Member
sngabazogo@yahoo.fr; cefan2005@gmail.com

CIVIL SOCIETY EDUCATION COALITION

CSEC - Malawi

Mr Benedicto Shadreck Kondowe
Executive Director
bkondowe@gmail.com

COALITION « BAFASHEBIGE » DU BURUNDI BAFASHEBIGE

Mr Bernard Nsabimana
President
nsabibernard@yahoo.fr

COALITION BENINOISE DES ORGANISATIONS POUR L'EDUCATION POUR TOUS

CBO-EPT

Mr Paul Loko
President
Caeb2007@yahoo.fr

COALITION FRANCOPHONE ET OUEST AFRICAIN DES ONG ACTIVES EN ALPHABETISATION ET EN EDUCATION NON FORMELLE

CFOA-AENF

Mr Souleye Gorbali Sy
President
coalept@yahoo.fr

Mr Djibril Sane
Coordinateur du Comité scientifique
coalept@yahoo.fr

COALITION NATIONALE TOGOLAISE POUR L'EDUCATION POUR TOUS

CoalEPT - Togo

Mr Toï Yao
Coordinateur National
coalepttogo@yahoo.fr; marcel_tg@yahoo.fr

COALITION NATIONALE DES ASSOCIATIONS, SYNDICATS ET ONG DE CAMPAGNE EN FAVEUR DE L'EPT AU NIGER

ASO-EPT - Niger

Mr Oumarou Ibro
Membre du Conseil d'Administration
asoeptniger@gmail.com; ibroumarou@gmail.com

EFA CAMPAIGN NETWORK

EFANET - Gambia

Ms Jainaba Faal
Finance & Admin Manager
gamefanet@yahoo.com; jaifaal@gmail.com

FORUM FOR EDUCATION NGOS IN UGANDA

FENU

Mr Frederick Mwesigye
National Coordinator
fredmwesigye@yahoo.co.uk

MIET AFRICA

MIET - South Africa

Ms Lynn van der ELST
CEO
lynn@miet.co.za

Ms Thobile Sifunda

CEO Designate
thobile@miet.co.za

PEOPLE'S ACTION FORUM

PAF - Zambia

Ms Gina M. Chiwela
Executive Director
gina.mchiwela@gmail.com

REDE DE EDUCACAO PARA TODOS (EPT)

ANGOLA

Rede EPT

Mr Carlos Cambuta
General-Secretary
carlos.cambuta@gmail.com

SUDANESE NETWORK FOR EDUCATION FOR

ALL

SNEFA

Mr Nagi I Elshafe
President
Nagi.alshafe@gmail.com

ZAMBIA NATIONAL EDUCATION COALITION

ZANEC

Mr Hilary Chipango
Board Vice Chairperson
zanec@zamtel.zm; zanec@coppernet.zm;
ivy.mutwale@gmail.com

Arab states

ASSOCIATION ALGERIENNE

D'ALPHABETISATION

IQRAA

Ms Aicha Barki née Bougherbi
President
iqraa@gmail.com; barkiaicha@gmail.com;
iqraa.asso@gmail.com

TAMER INSTITUTE FOR COMMUNITY EDUCATION

TAMER - Palestine

Ms Rinad Qubbaj/Foqqa
General Director
tamer@palnet.com

TEACHER CREATIVITY CENTER

TCC - Palestine

Mr Refaat Sabbah
(see Ad hoc group)

Asia and the Pacific

BUNYAD LITERACY AND COMMUNITY COUNCIL / BUNYAD FOUNDATION

Pakistan

Ms Shaheen Attiq-ur-Rahman
Vice-Chairperson
Shaheenbunyard09@gmail.com, hq@bunyard.org.pk

CAMPAIGN FOR POPULAR EDUCATION

CAMPE - Bangladesh

Mr K M Enamul Hoque
Programme Manager
enam@campebd.org

Ms Taseem Athar

Deputy Director
tasneem@campebd.org

CIVIL SOCIETY NETWORK FOR EDUCATION INC.

E-Net Philippines

Ms Maria Olivia Lucas
Treasurer, Board of Directors
secretariat@e-netphil.org, olie.lucas@gmail.com

KABATAAN KONTRA KAHIRAPAN (KKK) YOUTH AGAINST POVERTY – PHILIPPINES

KKK Youth

Philippines
Ms Claudine Claridad Tanvir
Chairperson
claudine.claridad@gmail.com

NGO EDUCATION PARTNERSHIP

NEP - Cambodia

Mr In Samrithy
Executive Director
dir@nepcambodia.org

Ms Leng Theavy

Campaign and Advocacy Coordinator
theavy@nepcambodia.org

NIRANTAR TRUST

India

Ms Malini Ghose
malini.ghose@gmail.com

Europe and North America

CANADIAN GLOBAL CAMPAIGN FOR EDUCATION

Ms Natalie Poulson
National Coordinator
npoulson@gce.ca

GLOBALE BILDUNGSKAMPAGNE

GCE - Germany

Ms Maren Jesaitis
Coordinator
mjesaitis@oxfam.de

IBIS

Denmark
Ms Helle Gudmandsen
Education Campaign Coordinator
heg@ibis.dk

Latin America and the Caribbean

AGENCIA CIUDADANA POR LA EDUCACION COSTA RICA

Ms Patricia Badilla
Presidenta
pbadillago@gmail.com

COALICIÓN COLOMBIANA POR EL DERECHO A LA EDUCACIÓN

Ms Blanca Cecilia Gomez Lopez
Coordinadora
blacego@gmail.com

COLECTIVO DE EDUCACIÓN PARA TODOS Y TODAS DE GUATEMALA

Mr Victor Armando Cristales Ramirez
Coordinador Nacional
Victorcr53@gmail.com

CONSEJO DE EDUCACION DE ADULTOS DE AMERICA LATINA

CEAAL

Mr Edgardo Alvarez Puya
Member of the Executive Committee
ealvarez@piie.cl

FE Y ALEGRIA – FEDERACION INTERNACIONAL

Ms Lucía Rodríguez Donate
Coordinadora Programa Acción Pública
l.rodriguez@entreculturas.org
fi.accionpublica@feyalegria.org

FORO POR EL DERECHO A LA EDUCACIÓN EN PARAGUAY

Ms Gloria Estela Sosa Ramirez
Technical Coordinator
gsosa@foroderechoeducacion.org.py;
glorietapy@gmail.com

Observers

GLOBAL PARTNERSHIP FOR EDUCATION

GPE

Ms Sarah Beardmore
Policy Specialist
sbeardmore@globalpartnership.org

GLOBAL CAMPAIGN FOR EDUCATION

GCE

Mr Obondoh Andiwo
CSEF Advisor
andiwoto@gmail.com

GLOBAL CAMPAIGN FOR EDUCATION USA

GCE-US

Mr Brian Callahan
Advocacy and Outreach Manager
bcallahan@gce-us.org

GLOBAL CAMPAIGN FOR EDUCATION- NETHERLANDS GCE-NL EDUKANS FOUNDATION

GCE-NL

Ms Jeanne Roefs
Coordinator
Jeanne.Roefs@edukans.nl

OXFAM NETHERLANDS

OXFAM - NOVIB

Netherlands
Mr Imad Sabi
imad.sabi@oxfamnovib.nl

SOLIDARITE LAÏQUE, FRANCE

Ms Carol Coupez
Development Education Manager
ccoupez@solidarite-laique.asso.fr

Mr Jean Pierre Pouilhe
Volunteer
jppouilhe@solidarite-laique.asso.fr

Ms Florine Pruchon
Chargée de mission
charge-mission@solidarite.laique.asso.fr

RIGHT TO EDUCATION PROJECT (ACTION AID)

Ms Delphine Dorsi
Communication Officer
delphine.dorsi@actionaid.org

ARAB NETWORK FOR CIVIC EDUCATION

ANHRE

Jordan
Ms Fotouh Mahmoud Younes
Executive Director
Fotouh.younes@gmail.com

ARAB NETWORK FOR POPULAR EDUCATION (LEBANESE COALITION)

ANPE

Ms Elsy Wakil
wakilelsy@hotmail.com; epep@dm.net.lb

ABSOLUTE RETURN FOR KIDS

ARK - Canada

Ms Maria Neophytou
Head of International Education
Amy.bellinger@arkonline.org

RED DE EDUCACION POPULAR ENTRE MUJERES

REPEM

Ms Imelda Arana Saenz
Delegada representante
imearana@gmail.com

ORGANISATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT

OECD

Mr Felix Zimmermann
Global Relations Advisor
felix.zimmermann@oecd.org

DANISH NGO-EDUCATION NETWORK

Denmark
Ms Anne Soerensen
Coordinator
as@ibis.dk

INTERNATIONAL ALLIANCE FOR WOMEN

IAW

France
Ms Danielle Levy
Representative to UNESCO
levy.dan93@orange.fr

Ms Monique Bouaziz
Delegate
monique.bouaziz4@orange.fr

STUDENT ASSOCIATION MAGISPHERE

France
Ms Julia Wasykula
Secretary
julia.wasykula@live.fr

Presenters

Ms Nicole Bella
Programme Specialist

EFA Global Monitoring Report

GMR Team

n.bella@unesco.org

Mr Ambarish Rai

Convenor

Right to Education Forum India

amb1857@gmail.com

Mr Alex Cobham

Head of Research (Save the Children UK)

Save the Children International

SCI

a.cobham@savethechildren.org.uk

Mr Alexander Leicht

Chief

Section of Education for Sustainable Development

UNESCO

a.leicht@unesco.org

Mr Venkata Subbarao Ilapavuluri

Chief of Section

Section for Literacy and Non-Formal Education

UNESCO

vs.ilapavuluri@unesco.org

Mr Nyi Nyi Thaug

Programme Specialist

Section for Teacher Development and Education
Policies

UNESCO

nn.thaug@unesco.org

UNESCO

Mr Qian Tang

Assistant Director-General for Education

q.tang@unesco.org

Section for Basic Education

Ms Maki Hayashikawa

Chief of Section

m.hayashikawa@unesco.org

Ms Yoshie Kaga

Programme Specialist

y.kaga@unesco.org

Ms Abbie Raikes

Programme Specialist

ha.raikes@unesco.org

Ms Rolla Mourné

Assistant Programme Specialist

r.mourné@unesco.org

Ms Gianna Sanchez Moretti

Ms Sarah Boubli

s.boubli@unesco.org

Education Research and Foresight Team

Mr Georges Haddad

Director

g.haddad@unesco.org

Mr Sobhi Tawil

Senior Programme Specialist

s.tawil@unesco.org

Section of Non-Governmental Organizations

Ms Sabina Colombo

Chief of Section

s.colombo@unesco.org

EFA Global Partnerships Team and CCNGO /EFA Secretariat

Mr Olav Seim

Director

o.seim@unesco.org

Ms Sabine Detzel

CCNGO/EFA Focal Point

Programme Specialist

s.detzel@unesco.org

Ms Heidi Kivekäs

Associate Expert

h.kivekas@unesco.org

Ms Susanna Fontana

Assistant Programme Specialist

s.fontana@unesco.org

Ms Takae Ishizuka

Assistant Programme Specialist

t.ishizuka@unesco.org

Ms Aida Alhabshi

Documentalist

a.alhabshi@unesco.org

Ms Kadidia Drame
Secretarial Assistant
k.drame@unesco.org

Ms Josephine Ngabire
Secretarial Assistant

Ms Jemila Kehinde
Carlo Schmidt Intern

Ms Amielle Rasoza
Intern



Collective Consultation of NGOs
ON EDUCATION FOR ALL

Consultation Collective des ONG
SUR L'ÉDUCATION POUR TOUS

Consulta Colectiva de las ONG
EN EDUCACIÓN PARA TODOS



Sixième réunion de la Consultation Collective des ONG sur l'Éducation pour tous (CCONG/EPT)

Paris, France, 24-26 octobre 2012

Siège de l'UNESCO, Salle IV

Programme

Mercredi 24 octobre 2012 (1^{re} journée)	
9 h 30 – 13 h 00	SÉANCE 1 : Ouverture et introduction
Président : Qian Tang, Sous-Directeur général pour l'éducation, UNESCO	
9 h 30 – 9 h 50	Allocutions d'ouverture <i>Qian Tang, Sous-Directeur général pour l'éducation, UNESCO</i> <i>Monique Fouilhoux, Groupe Ad hoc de la CCONG/EPT</i>
9 h 50 – 10 h 25	Présentation des objectifs, des résultats escomptés et de l'ordre du jour de la réunion <i>Olav Seim, Equipe des partenariats mondiaux pour l'EPT, UNESCO</i> Adoption de l'ordre du jour Présentation et adoption des nouvelles méthodes de travail <i>Heidi Kivekäs, Equipe des partenariats mondiaux pour l'EPT, UNESCO</i> Élection de trois rapporteurs Présentation des candidats pour le Groupe de coordination de la CCONG/EPT <i>Sabine Detzel, Equipe des partenariats mondiaux pour l'EPT, UNESCO</i>
Président : Gerd-Hanne Fosen, Directrice de l'éducation, Save the Children Norvège	
10 h 25 – 10 h 45	Rapport du Groupe ad hoc de la CCONG/EPT (septembre 2011 – octobre 2012) <i>Maria Lourdes Almazan Khan, Groupe Ad hoc de la CCONG/EPT</i>
10 h 45 – 11 h 15	<i>Pause café</i>
11 h 15 – 17 h 30	SÉANCE 2 : Bilan des réalisations et des défis de l'EPT
Président : Alan Tuckett, Président, ICAE	
11 h 15 – 12 h 00	Allocution liminaire <i>Aïcha Bah Diallo, Présidente, FAWE</i>
12 h 00 – 12 h 45	Présentation du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012 <i>Nicole Bella, Analyste des politiques, Equipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT</i>
12 h 45 – 14 h 30	<i>Pause déjeuner</i>
Présidente : Camilla Croso, Coordinatrice, CLADE	
14 h 30 – 15 h 15	L'Éducation pour tous, l'échéance de 2015 et l'après-2015 : Présentation des résultats de la consultation préparatoire <i>Groupe Ad hoc de la CCONG/EPT</i>

15 h 15 – 15 h 20	Introduction aux Travaux de groupe 1 <i>Alan Tuckett, Président, ICAE</i>
<i>15 h 20 – 15 h 50</i>	<i>Pause café</i>
15 h 50 – 17 h 30	Travaux de groupe 1 : Analyse collective des réalisations et défis principaux de l'EPT <i>Répartis en quatre groupes de 40 à 50 personnes (toutes régions et ONG internationales confondues), les participants débattent (i) du contexte général et des tendances globales du développement et de leur incidence sur l'EPT et (ii) des réalisations et défis principaux de l'EPT. La discussion s'appuie sur les résultats de la consultation sur le thème « L'Éducation pour tous, l'échéance de 2015 et l'après-2015 » et sur les conclusions du Rapport mondial de suivi 2012.</i>
<i>19 h 00 – 20 h 30</i>	<i>Réception</i>

Jeudi 25 octobre 2012 (2^e journée)	
9 h 30 – 9 h 40	Résumé de la première journée <i>Malini Ghose, Nirantar Trust, Inde (Rapporteur de la première journée)</i>
9 h 40 – 17 h 30	SÉANCE 3 : 2012-2015 : La dernière ligne droite pour l'EPT
Président : Limbani Nspato, Directeur du pladoyer et des politiques, ANCEFA	
9 h 40 – 10 h 40	Table ronde : Principaux enjeux et possibilités concernant la réalisation des objectifs de l'EPT à l'horizon 2015 <i>Panélistes: Nagi Elshafe (SNEFA, Soudan), Solange Akpo (ANCEFA), Blanca Cecilia Gomez Lopez (Coalicion Colombiana, Colombie), Cecilia Soriano (ASPBAE)</i>
<i>10 h 40 – 11 h 10</i>	<i>Pause café</i>
11 h 10 – 12 h 10	Débat en plénière : Surmonter les obstacles
12 h 10 – 12 h 40	Exposé : Mécanisme révisé de coordination mondiale de l'EPT et rôle de la CCONG/EPT <i>Olav Seim, Directeur, L'équipe des partenariats mondiaux pour l'EPT, UNESCO</i>
12 h 40 – 12 h 45	Introduction aux travaux de groupe 2
13 h 00 – 14 h 00	Election of international focal points to the CCNGO/EFA Coordination Group (1st ballot)
<i>12 h 45 – 14 h 15</i>	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 15 – 16 h 00	Travaux de groupe 2 : Recommandations pour la réalisation des objectifs de l'EPT à l'horizon 2015 <i>Répartis en quatre groupes de 40 à 50 personnes (toutes régions et ONG internationales confondues), les participants travaillent à la formulation de recommandations (i) tendant à relever les défis identifiés, (ii) concernant la nécessité de faire fond sur les politiques et les pratiques concluantes à l'échelon local, national, régional et international et de les transposer à plus grande échelle, et (iii) s'adressant à l'UNESCO en sa qualité de principal coordonnateur du mouvement en faveur de l'EPT.</i>
<i>16 h 00 – 16 h 30</i>	<i>Pause café</i>
Président : Isabelle Turmaine, Directrice, Centre d'Information et Services de Communication, IAU	
16 h 30 – 17 h 30	Plénière : Rapports des travaux de groupe et débat <i>Rapporteurs: Dennis Sinyolo (IE/EI), Eliane Didier (FIFDU/IFUW), Yadira Rocha (CLADE), Tanvir Muntasim (Action Aid)</i>
17 h 30 – 17 h 40	Elections pour les points focaux internationaux du Groupe de coordination de la CCONG/EPT
17 h 30 – 19 h 00	Séance ouverte

Vendredi 26 octobre 2012 (3^e journée)	
9 h 30 – 9 h 40	Résumé de la deuxième journée <i>Frederick Mwesigye, FENU, Ouganda (Rapporteur de la deuxième journée)</i>
9 h 40 – 13 h 00	SÉANCE 4 : Processus et enjeux de l'EPT après 2015
Président : Refaat Sabbah, Directeur Général, Teacher Creativity Center, Palestine	
9 h 40 – 10 h 10	Exposé : Processus internationaux et régionaux de définition des programmes de développement et de l'EPT de l'après-2015 <i>Georges Haddad, Directeur, Equipe de Recherche et prospective en éducation, UNESCO</i> <i>Sabine Detzel, Spécialiste du Programme, Equipe des partenariats mondiaux pour l'EPT, UNESCO</i> <i>Sobhi Tawil, Spécialiste principal du programme, Equipe de Recherche et prospective en éducation, UNESCO</i>
10 h 10 – 10 h 40	Exposés thématiques <ul style="list-style-type: none"> • Born equal: Why reducing inequity should be at the heart of the post-2015 framework <i>Alex Cobham, Directeur de la recherche, Save the Children UK</i> • Teachers for quality <i>Dennis Sinyolo, Coordonnateur principal, Education et Emploi, IE</i> • Education and skills for inclusive and sustainable development beyond 2015 <i>Ambarish Rai, Forum Droit à l'Éducation, Inde</i>
<i>10 h 40 – 11 h 10</i>	<i>Pause café</i>
11 h 10 – 13 h 00	Débat en plénière : Recommandations sur le programme de l'EPT après 2015 et la place de l'éducation dans le programme de développement de l'après-2015
<i>13 h 00 – 14 h 30</i>	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 30 – 15 h 00	Exposé sur la feuille de route et les grandes étapes jusqu'en 2015 <ul style="list-style-type: none"> • Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) <i>Venkata Subbarao Ilapavuluri, Chef de la Section de l'alphabétisation et de l'éducation non-formelle, UNESCO</i> • Décennie des Nations Unies pour l'éducation pour le développement durable (EDD) <i>Alexander Leicht, Chef de la Section de l'éducation pour le développement durable, UNESCO</i> • Des évaluations nationales de l'EPT de 2015 <i>Nyi Nyi Thaung, Spécialiste du Programme, Section du développement des enseignants et des politiques éducatifs, UNESCO</i>
14 h 30 – 17 h 30	SÉANCE 5 : Conclusion et prochaines étapes
Président : Monique Fouilhoux, EI	
15 h 00 – 15 h 10	Résumé de la troisième journée <i>Edgardo Alvarez, CEAAL (Rapporteur de la troisième journée)</i>
15 h 10 – 15 h 20	Établissement du Groupe de coordination
<i>15 h 20 – 15 h 40</i>	<i>Pause café</i>
15 h 40 – 16 h 40	Présentation et adoption du document final
16 h 40 – 17 h 00	Allocution de clôture <i>Olav Seim, Directeur, Equipe des partenariats mondiaux pour l'EPT, UNESCO</i> <i>Maria Lourdes Almazan Khan, Groupe de Coordination de la CCONG/EPT</i>

Liste de documents de la réunion

- Agenda
- Programme
- Programme de la séance ouverte
- La liste des participants
- Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012 : Jeunes et compétences : l'éducation au travail
- Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012 : Jeunes et compétences : l'éducation au travail. Résumé
- Note d'information sur la réforme du mécanisme UNESCO de coordination mondiale de l'EPT
- Procédures modifiées de travail de la CCONG/EPT
- Rapport du Groupe ad hoc de la CCONG/EPT
- Note sur la nomination du nouveau Groupe de Coordination de la CCONG / EPT
- Education for All: Beyond 2015. Mapping current international actions to define the post-2015 education and development agendas (*en Anglais*)
- L'Education pour Tous, l'échéance de 2015 et au delà, résumé de la consultation: Afrique
- L'Education pour tous, l'échéance de 2015 et au-delà, résumé de la consultation: Région arabe
- L'Education pour tous, l'échéance de 2015 et au-delà: résumé de la consultation: La région Asie-Pacifique
- L'Education pour tous, l'échéance de 2015 et au-delà: résumé de la consultation: Amérique latine et les Caraïbes
- L'Education pour tous: l'échéance de 2015 et au-delà, résumé de la consultation: ONG internationaux
- Note d'information pratique